



CASTELNAUDARY
LAURAGAIS
AUDOIS



SITE NATURA 2000 ZPS FR 9112010 « PIÈGE ET COLLINES DU LAURAGAIS »



DOCUMENT D'OBJECTIFS

TOME II : Mesures de gestion

Validé en COPIL
Septembre 2014



SITE NATURA 2000 ZPS FR 9112010

« PIEGE ET COLLINES DU LAURAGAIS »

DOCUMENT D'OBJECTIFS

TOME II : Mesures de gestion

Validé en COPIL

Septembre 2014

Crédits photographiques (couverture)

Héron pourpré Michel FERNANDEZ	Circaète jean-le-Blanc Doriane GAUTIER	Aigle botté Morgan BOCH
Paysage de la Piège ; Réunions de concertation Chambre d'Agriculture de l'Aude		

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 9112010 « ZPS PIEGE ET COLLINES DU LAURAGAIS »

TOME II : Mesures de gestion

Comité de rédaction :

Agnès ALQUIÉ, Sandra DELLA SIGNORA Chambre d'Agriculture de l'Aude

Contributions: Mathieu BOURGEOIS - LPO Aude ; Alice COLIN, Fédération départementale des Chasseurs de l'Aude (FDC)

Cartographie : Cyril KLEIN - Cellule cartographique Chambre d'Agriculture de l'Aude ; Mathieu BOURGEOIS - LPO Aude

Comité de relecture :

Services de la DDTM de l'Aude

Services de la DREAL Languedoc-Roussillon

Membres du Comité de Pilotage

Référence à utiliser :

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE, LPO Aude, FDChasse de l'Aude (2014) – *DOCOB du site Natura 2000 FR 9112010 « ZPS Piège et collines du Lauragais »* Tome II, Carcassonne, 2014, 65 p.

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	4
1 DÉFINITIONS DES ACTIONS	6
1.1. MESURES CONTRACTUELLES	6
1.1.1 Contrats Natura 2000 et Mesures Agro-Environnementales	6
1.1.2. Cahiers des charges	7
1.1.3. Diagnostics préalables à la contractualisation	8
1.1.4. Respect des procédures réglementaires	9
1.2. ACTIONS RELEVANT DE L'ANIMATION DU DOCOB	8
1.3. AUTRES ACTIONS	8
1.4. SYNTHÈSE DES ACTIONS	9
2. LES FICHES ACTIONS	12
2.1. PRÉSENTATION D'UNE FICHE ACTION TYPE	12
2.2. FICHES ACTIONS	14
3. COÛT ET PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION	53
4. PÉRIMÈTRE DE MISE EN OEUVRE DES ACTIONS	55
5. CHARTE NATURA 2000	56
CONCLUSION	57
PERSONNES RESSOURCES	58
FIGURES ET TABLEAUX	59
LISTE SIGLES ET ABREVIATIONS	60
ANNEXES	

Annexe 1. Cahier des charges du contrat Natura 2000 Création d'aménagements faunistiques

Annexe 2. Charte Natura 2000 de la ZPS « Piège et collines du Lauragais »

PREAMBULE

L'objectif général du réseau Natura 2000 est d'assurer le maintien, le rétablissement ou la conservation d'espèces ou d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles.

A l'issue des diagnostics écologique et socioéconomique, et de leur analyse croisée réalisée dans le cadre de la phase 1 du Document d'Objectifs de la ZPS Piège et collines du Lauragais, sont considérés :

- **26 espèces d'oiseaux** dont les enjeux écologiques ont été hiérarchisés selon la méthode du CSRPN-LR (cf. Tableau 1).
- **4 types de milieux** (milieux ouverts, milieux boisés, zones humides, milieux agricoles)
- **3 types d'activités humaines** (agricoles, forestières, loisirs de pleine nature)

Tableau 1 : les 26 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire retenus et la hiérarchisation des enjeux écologiques

Espèce	Note	Effectif sur la ZPS			Enjeux
		Mini	Maxi	Moyenne	
Aigle botté <i>Aquila pennata</i>	3	7	12	9,5	fort
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	5	8	17	12,5	fort
Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	6	3	3	3	fort
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	3	15	25	20	modéré
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i>	4	10	30	20	modéré
Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i>	5	5	10	7,5	modéré
Faucon crécerellette <i>Falco naumanni</i> *	5	0	15	7,5	modéré
Oedicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i>	5	3	3	3	modéré
Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>	5	10	20	15	modéré
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i> *	4	1	2	1,5	modéré
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	4	3	10	6,5	modéré
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	2	15	25	20	modéré
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i>	4	4	5	4,5	modéré
Grande Aigrette <i>Casmerodius albus</i> *	4	15	30	22,5	modéré
Milan royal <i>Milvus milvus</i>	4	0	3	1,5	modéré
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	4	30	60	45	modéré
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i> *	4	5	10	7,5	modéré
Busard cendré <i>Circus pygargus</i>	3	6	12	9	faible
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	3	10	100	55	faible
Faucon émerillon <i>Falco columbarius</i> *	3	1	5	3	faible
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i> *	3	1	3	2	faible
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	3	5	10	7,5	faible
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	3	2	4	3	faible
Plongeon arctique <i>Gavia arctica</i> *	3	1	2	1,5	faible
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	2	15	40	27,5	faible
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	2	2	5	3,5	faible

Le présent document constitue le programme opérationnel du document d'objectifs du site

Natura 2000 FR 9112010 « ZPS Piège et collines du Lauragais » désigné au titre de la Directive «Oiseaux».

Il reprend les sept objectifs de développement durable définis en étroite collaboration avec les acteurs locaux et les naturalistes au cours de la première phase d'élaboration du document d'objectifs (Tome I du DOCOB) et validés lors du Comité de Pilotage du 7 novembre 2013. Ces objectifs de conservation des espèces et de leurs habitats sont issus du croisement des éléments scientifiques et socio-économiques de l'état des lieux et sont libellés ainsi:

Objectif 1 - Maintenir et conforter l'élevage et les zones pâturées

Objectif 2 - Développer et améliorer le continuum écologique grâce à la préservation et au développement des infrastructures agro-écologiques

Objectif 3 - Favoriser une gestion des sols alliant équilibres écologique et économique

Objectif 4 - Identifier et gérer si nécessaire les activités humaines pouvant impacter les oiseaux d'intérêt communautaire du barrage de l'Estrade (retenue d'eau de la Ganguise)

Objectif 5 - informer et sensibiliser les acteurs locaux et les usagers à la découverte, la protection et au respect des oiseaux et de leurs habitats

Objectif 6 - Suivre les paramètres écologiques

Objectif 7 - Mettre en œuvre et animer le DOCOB

Pour atteindre chacun de ces objectifs, des actions ont été définies avec les acteurs locaux afin de garantir une gestion équilibrée et durable du site en accord avec les objectifs de conservation des espèces d'oiseaux d'Intérêt Communautaire et de leurs habitats et les différentes activités humaines pratiquées sur la ZPS.

Les listes d'actions élaborées et leurs modalités de mise en œuvre sont détaillées dans des « **FICHES ACTIONS** ».

Les **outils** permettant leur mise en œuvre peuvent être:

- **Les Contrats Natura 2000**
- **Les Mesures Agro- Environnementales et Climatiques (MAEC)**
- **La Charte Natura 2000**

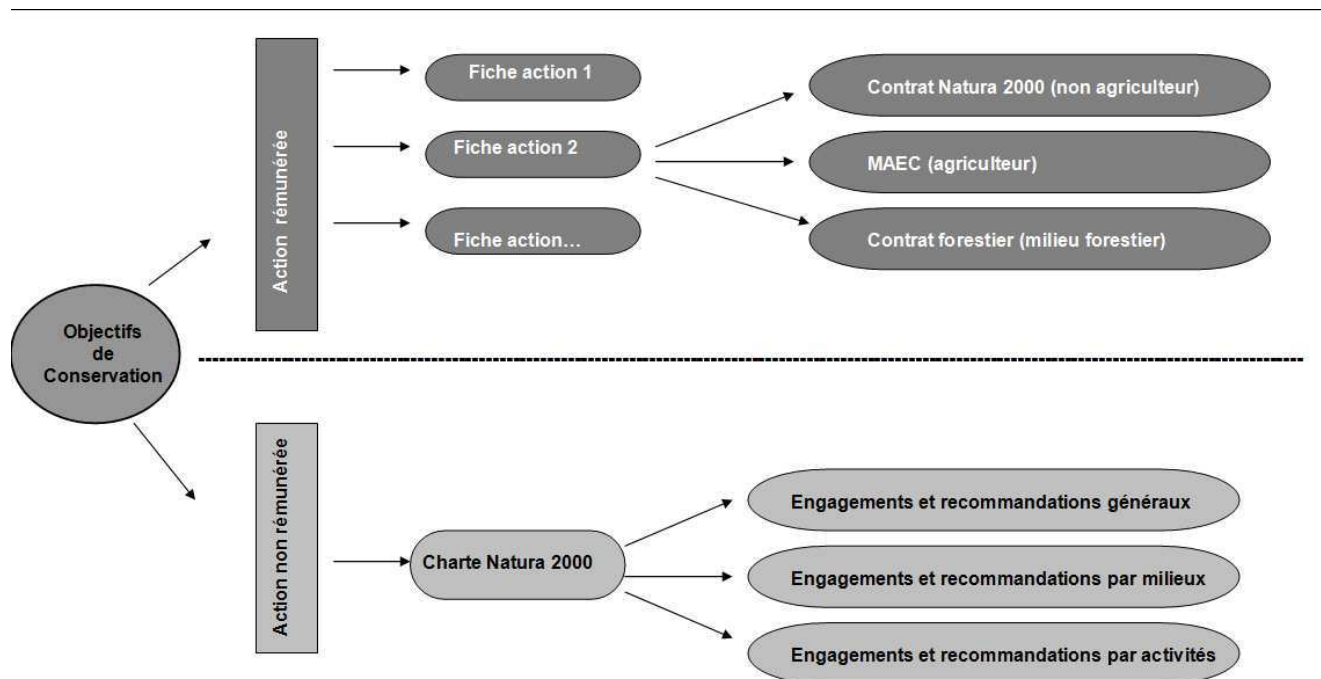


Figure 1. Les outils Natura 2000

D'autres actions, menées par la structure animatrice, relèvent directement de la **mission d'animation** liée à Natura 2000. Il s'agit par exemples des actions de communication ou de contacts préalables à la mise en œuvre des contrats.

REMARQUE

Le tome II du DOCOB du site Natura 2000 « Piège et collines du Lauragais » est élaboré pendant une année de transition entre deux programmes de développement rural européens. Les règles et actions du PDR Languedoc Roussillon 2014/2020 seront précisées courant 2014, après validation du DOCOB. De ce fait, il n'est pas toujours possible d'énoncer de manière exhaustive et codifiée les correspondances entre objectifs, actions et mesures dédiées.

Pour la partie inhérente aux actions agricoles, le détail des actions et mesures sera établi de manière précise, en concertation avec les acteurs locaux, dans le cadre du « Projet de Territoire AgroEnvironnemental » (PAE) dont la réalisation est prévue au cours de la première année d'animation du DOCOB.

1 DÉFINITIONS DES ACTIONS

Après la description du territoire et de ses enjeux, l'élaboration des diagnostics écologique et socio-économique, et la définition de grands objectifs dans le Tome I, le Tome II du DOCOB décline concrètement chaque objectif en actions réalisables sur le terrain en présentant notamment les outils et les lignes budgétaires mobilisables.

1.1. Mesures contractuelles

1.1.1. Contrats Natura 2000 et Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Les mesures contractuelles sont les outils d'application du Document d'Objectifs (*cf. Figure 1. Les outils Natura 2000*). Ces mesures sont dites contractuelles car elles sont basées sur la **participation volontaire des propriétaires et/ou gestionnaire du site**. Pour l'application du DOCOB, toute personne physique ou morale, titulaire de droits réels et personnels (art.L.414-3I. du code de l'environnement) portant sur les parcelles incluses dans le site Natura 2000, peut conclure avec le préfet des contrats dénommés « Contrats Natura 2000 ».

Ces contrats peuvent prendre la forme :

- d'un **contrat Natura 2000 « non agricole non forestier »** (désigné « Contrat Natura 2000 » dans l'ensemble de ce document) qui concerne des actions non productives,
- d'un **contrat Natura 2000 « forestier »** (désigné « Contrat Forestier » dans l'ensemble de ce document)
- de « **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques** » (désignées « MAEC » dans l'ensemble de ce document) destinées exclusivement aux exploitants agricoles.

Ils comportent un ensemble d'engagements, conformes aux objectifs de conservation du DOCOB et définissent la nature et les modalités des aides de l'Etat ainsi que les prestations à fournir en contrepartie par le bénéficiaire. Les caractéristiques principales des différents types de contrats susceptibles d'être conclus sur le site Natura 2000 de la ZPS Piège et collines du Lauragais sont récapitulées dans le tableau de synthèse (*cf. Tableau 2*) ci-dessous.

Tableau 2. Mesures contractuelles Natura 2000.

	Contrat Natura 2000	Contrat Forestier	Contrat agricole : Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC)
Bénéficiaire	Propriétaire et/ou ayant droit Non agriculteur (<i>sauf exception</i>)	Propriétaire Forestier et/ou structures en charge de la gestion des sites forestiers	Propriétaire et/ou ayant droit Agriculteur
Surface engagée	Surface non agricole (<i>sauf exception</i>)	Surface répondant à la définition communautaire des milieux forestiers	Surface agricole déclarée sur le formulaire «S2 jaune» (déclaration PAC)
Durée	5 ans	5 ans sauf action relative au maintien d'arbres sénescents (30ans)	5 ans

Date d'effet	A la signature du contrat	A la signature du contrat	Date unique d'engagement au 15 mai de chaque année
Préalable au contrat	Diagnostic environnemental Respect des procédures réglementaires	Diagnostic environnemental Respect des procédures réglementaires	Diagnostic environnemental Diagnostic d'exploitation ou pastoral Respect des procédures réglementaires
Contenu du contrat	Dans le respect du cahier des charges inclus au DOCOB, le contrat comporte : - l'identification du demandeur, - le descriptif et la délimitation spatiale des opérations à effectuer, l'indication des travaux et prestations d'entretien ou de restauration des habitats naturels et des habitats espèces, - le descriptif des engagements rémunérés, donnant lieu au versement d'une contrepartie financière ainsi que le montant, la durée et les modalités de versement de cette contrepartie, - le descriptif des engagements non rémunérés et les mesures d'accompagnement ne donnant pas lieu à contrepartie financière, les points de contrôle et les justificatifs à produire permettant de vérifier le respect des engagements.		
Financement	Europe -FEADER au titre de la mesure 7.6.3 du PDR LR, Etat via le MEDDTL, Etablissements publics et collectivités.	Europe -FEADER au titre de la mesure 7.6.3 du PDR LR, Etat via le MEDDTL, Etablissements publics et collectivités.	Europe -FEADER au titre de la mesure 10.1 du PDR LR, Etat via le MAP, Etablissements publics et collectivités.
Textes de références	Circulaire DNP/SDEN N°2007-3 du 21 novembre 2007 Circulaire du 30 juillet 2010 (gestion contractuelle des sites Natura 2000)	Circulaire DNP/SDEN N°2007-3 du 21 novembre 2007 Circulaire du 16 novembre 2010 Arrêté préfectoral N°080363 du 19 août 2008 (financement des mesures de gestion forestières) Arrêté préfectoral N°100796 du 26 novembre 2010	Circulaire DGFAR/SDEA/C2007-5053 du 5 octobre 2007 Circulaire DNP/SDEN N°2007-3 du 21 novembre 2007 Circulaire DGPAAT/SDEA/C2010-3059 du 7 juin 2010

1.1.2. Cahiers des charges

Les cahiers de charges des contrats Natura 2000 envisagés sur le site, font référence aux cahiers des charges des mesures contractuelles éligibles figurant dans la circulaire DPN/SDN N°2007-3 du 21 novembre 2007. Ces libellés correspondent aux engagements mentionnés dans chaque « Fiche Actions » dans les cadres « Cahier des charges et engagements relatifs aux contrats ».

Les cahiers des charges des mesures agro-environnementales et climatiques qui seront proposées aux exploitants de la ZPS Piège et collines du Lauragais seront précisés dans le cadre du « Projet AgroEnvironnemental de territoire » (PAE), ils seront conformes à ceux définis par les textes et adaptés aux particularités du site.

1.1.3. Diagnostics préalables à la contractualisation

Plusieurs diagnostics techniques d'aide à la contractualisation sont nécessaires à la mise en œuvre des mesures de gestion. En fonction des domaines d'intervention concernés, les diagnostics permettent d'identifier les enjeux environnementaux, de préciser et d'adapter les modalités techniques de réalisation des mesures et, le cas échéant, de tenir compte des pratiques agricoles et des contraintes liées aux exploitations. Ils présentent également un état initial particulièrement utile si l'on effectue un suivi de l'action.

- Le diagnostic écologique sera réalisé préalablement à la contractualisation de chaque mesure de gestion - Contrat Natura 2000 et MAEC - soit par la structure animatrice du DOCOB, soit par des experts scientifiques et structures naturalistes compétents mandatés. Selon la configuration géographique des parcelles et /ou exploitations agricoles souhaitant s'engager, le diagnostic écologique sera unique pour chaque contrat ou, lorsque cela est possible et cohérent, pourra être réalisé par unités paysagères homogènes.
- Le diagnostic agroenvironnemental d'exploitation et pastoral sera réalisé préalablement à la contractualisation des MAEC par des experts agricoles et structures compétentes agréés (Chambre d'Agriculture, OIER SUAMME LR, organismes agricoles ...).

Remarque : Un seul diagnostic écologique et un seul diagnostic agroenvironnemental d'exploitation sont nécessaires par exploitation s'engageant sur plusieurs MAEC.

1.1.4. Respect des procédures réglementaires

Selon la nature des mesures, des procédures réglementaires non particulières à la démarche Natura 2000 doivent être respectées. Par exemple, dans le cas de travaux de restauration de milieux ouverts en secteurs envahis par les ligneux : Si l'état boisé est constaté, les travaux de déboisement sont assimilés à un défrichement. Les projets doivent donc faire l'objet d'une demande d'autorisation de défricher auprès de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer (DDTM). Dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB, la structure animatrice pourra aider à la réalisation de ces demandes d'autorisation.

1.2. Actions relevant de l'animation du DOCOB

D'autres actions, menées par la structure animatrice, relèvent directement de la mission d'animation liée à Natura 2000 comme par exemple les actions de communication ou de recherche de contractants.

1.3. Autres actions

Certaines actions définies dans ce document ne relèvent pas de mesures contractuelles. Il s'agit d'actions à réaliser pour atteindre au mieux les objectifs de conservation visés par le DOCOB. Elles concernent les actions de sensibilisation et de communication telles que la réalisation d'animations spécifiques, les suivis scientifiques...

1.4. Synthèse des actions

Les cinq objectifs de développement durable auxquels s'ajoutent les deux objectifs d'animation générale du DOCOB ont été déclinés en 17 objectifs opérationnels, chacun constitué d'actions de gestion, dont la liste est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3. Correspondance entre les objectifs et les actions.

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	CODE	Actions	Type ¹
1- Maintenir et conforter l'élevage et les zones pâturées	Restauration et entretien des pelouses, landes, prairies en cours de fermeture Ouvrir les milieux en voie de fermeture	OUV 1	Restauration des milieux ouverts (agricole et non agricole)	MAEC CN2000
	Entretien des pelouses, landes, prairies de pâturage, sous-bois pâturés	ENTR 1	Entretien des milieux ouverts par gestion pastorale (agricole et non agricole)	MAEC CN2000
	Maintenir les milieux ouverts par un ensemble des pratiques agropastorales	ENTR 2	Outils facilitant la gestion pastorale des milieux ouverts (agricole et non agricole)	Animation CN2000
2- Développer et améliorer le continuum écologique grâce à la préservation et au développement des infrastructures agro-écologiques	Maintenir et améliorer la qualité des habitats d'alimentation et de reproduction des espèces d'intérêt communautaire	IAE 1	Maintien et développement des infrastructures agro-écologiques : arbres, haies, ripisylves, bosquets, talus.(agricole et non agricole)	MAEC CN2000
		IAE 2	Maintien, entretien et aménagement de points d'eau et retenues collinaires (agricole et non agricole)	CN2000 / MAEC
		IAE 3	Création d'aménagements faunistiques (agricole et non agricole)	MAEC CN2000 Animation
3- Favoriser une gestion des sols alliant équilibres écologique et économique	Diversifier et améliorer la qualité de la ressource alimentaire sur les terres agricoles	SOL 1	Allongement de la rotation et diversification de la sole (agricole)	MAEC
		SOL 2	Implantation et entretien de couverts végétaux pérennes pour favoriser la biodiversité et limiter l'érosion (agricole)	MAEC
		SOL 3	Amélioration de la matière organique des sols agricoles (agricole)	MAEC PVE
		SOL 4	Développement de pratiques alternatives de désherbage (agricole)	MAEC

¹ MAEC : Mesure agroenvironnementale et climatique ; CN2000 : Contrat Natura 2000 ; MAE : Mesure agroenvironnementale

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	CODE	Actions	Type ¹
	Développer le mode de conduite Agriculture Biologique	AB	Conversion à l'Agriculture Biologique et Maintien de l'Agriculture Biologique (agricole)	MAE MAEC
4- Identifier et gérer si nécessaire les activités humaines pouvant impacter les oiseaux d'intérêt communautaire du barrage de l'Estrade (retenue d'eau de la Ganguise)	Etablir une zone de tranquillité sur les parties Est de la retenue de la Ganguise	GEST 1	Préservation des habitats et de l'avifaune de la retenue d'eau sur la Ganguise (barrage de l'Estrade)	Animation
5- Informer et sensibiliser les acteurs locaux et les usagers à la découverte, la protection et au respect des oiseaux et de leurs habitats	Sensibiliser le public aux richesses environnementales du site et au respect des oiseaux et de leurs habitats	COM 1	Sensibilisation du grand public et des publics ciblés (scolaires, structures d'accueil de loisirs...) sur Natura 2000 et les milieux naturels associés	CN2000 Charte Animation
	Améliorer la compatibilité des usages avec les habitats d'espèces à préserver et valoriser les richesses écologiques du territoire	COM 2	Accompagnement des gestionnaires de l'espace (en tourisme, urbanisme, structures naturalistes) dans la prise en compte de l'avifaune et des habitats associés dans leurs projets et documents	Animation Charte CN2000
	Sensibilisation des éleveurs et propriétaires d'animaux à l'utilisation des vermicifuges	COM 3	Réduction et adaptation de l'utilisation des vermicifuges	Charte Animation
6- Suivre les paramètres écologiques	Améliorer les connaissances naturalistes	NAT 1	Amélioration des connaissances et préservation des espèces d'intérêt communautaire : réaliser des inventaires avifaune complémentaires et assurer le suivi de plusieurs espèces Inventorier les lignes électriques à moyenne tension dangereuses pour l'avifaune et les sécuriser	Animation CN2000
7- Mettre en œuvre et animer le DOCOB	Réaliser l'animation générale nécessaire à la mise en œuvre du DOCOB	ANIM_1	Assurer l'animation générale et la communication nécessaire à la mise en œuvre du DOCOB	Animation DOCOB
			Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions	

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	CODE	Actions	Type ¹
			Assurer l'animation, la mise en œuvre et le suivi relatifs à la Charte Natura 2000	
			Assurer la coordination des suivis scientifiques et écologiques	
			Assurer le suivi de la mise en œuvre du DOCOB	

2. Fiches Actions

Ce chapitre décline concrètement chaque objectif en actions réalisables sur le terrain.

Le plan d'actions regroupe un ensemble de mesures élaborées en concertation avec l'ensemble des usagers et des collectivités du site. A ce titre il regroupe des actions relevant strictement du cadre fixé par Natura 2000 (préservation d'espèces et d'habitats d'espèces, notamment par le biais de Contrats Natura 2000 et MAEC), mais aussi des actions relatives au développement local de ce territoire (programme d'animations...).

En conséquence, il faut noter que les actions envisagées pourront être financées en partie par Natura 2000 (MAEC, Contrats Natura 2000), mais d'autres financements sont également à rechercher, et tout particulièrement pour des actions ne relevant pas directement de Natura 2000.

2.1. Présentation d'une fiche actions type

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	<u>Nom de l'action</u>	N° Action	Code de l'action
		Type de contrat	Natura 2000 ou agricole ou forestier ou autre
		Ordre de priorité	Priorité de l'action
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Réponse à un ou plusieurs des objectifs du DOCOB parmi les objectifs définis dans le Tome I		
Objectifs opérationnels	Réponse à un ou plusieurs sous-objectifs découlant des objectifs ci-dessus		
Résultats attendus	Description plus précise des résultats escomptés de l'action		
Espèces visées	Espèces pour lesquelles cette action est bénéfique		
Espaces concernés	Milieu(x) visé(s) par l'action, superficie estimée selon analyse cartographique des habitats naturels (Cf. tome 1 Atlas cartographique et tableau 23)		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Description du territoire géographique concerné		Carte de localisation de l'action : Elle est basée sur la carte des enjeux (cf. Atlas cartographique) pour laquelle sont retenus les habitats ou surfaces concernés par l'action.	
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action			Coût indicatif sur 6 ans²
Description de l'action			Lorsque les éléments connus le permettent, estimation globale du coût de l'action selon données disponibles ou estimées : nombre de contractants, surfaces potentiellement engagées...

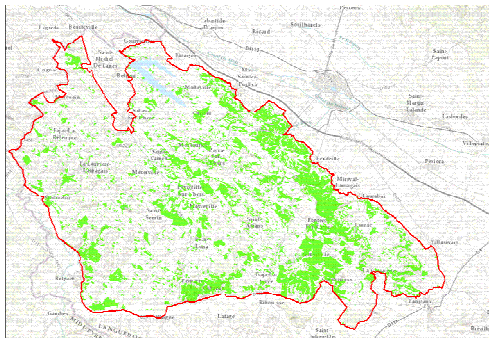
² Durée de validité habituelle d'un Document d'Objectifs avant son évaluation et éventuelle actualisation.

Description de l'action Y ...						Estimation de l'action Y
Description de l'action X						Estimation de l'action X
MODALITÉS DE L'OPÉRATION						
Intitulé		Nature des opérations				Montant des aides
Intitulé des mesures mobilisables et précisions sur leurs types : non agricoles ou agricoles ou forestières		Libellé descriptif de l'opération (complété le cas échéant du code de la mesure)				Montant couramment pratiqué et/ou indication d'unités d'estimation (jours, ha, forfait...) et/ou référence à la mesure correspondante du PDR LR ³ 2014-2020 et /ou au projet AgroEnvironnemental (PAE) du territoire
Calendrier de réalisation						Durée programmée⁴
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans
Date de réalisation prévue sur les 6 ans de validité du DOCOB						
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel				Partenaires techniques
		Organisme collectif ou individu maître d'ouvrage ou titulaire du contrat : collectivité, propriétaire, exploitant...				Organismes techniques participant au projet
Financements envisagés		Natura 2000				Autres programmes
		Possibilités de financements via des dispositifs spécifiques à Natura 2000 ou d'autres dispositifs complémentaires				Autres programmes et projets concourant à la réalisation de l'action, hors cadre Natura 2000
SUIVI ET ÉVALUATION						
Indicateurs de suivi et d'évaluation		Indicateurs permettant de mesurer l'état de réalisation de l'action (moyens mis en œuvre) et/ou l'effet des mesures sur les habitats et/ou les espèces concernés				

³ PDR LR : Programme de développement rural du Languedoc-Roussillon 2014-2020

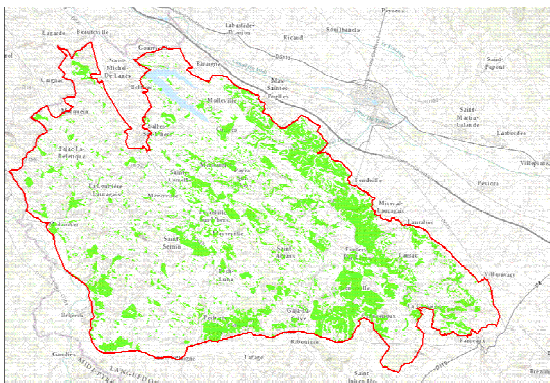
⁴ Durée de validité habituelle d'un Document d'Objectifs avant son évaluation et éventuelle actualisation.

2.2. FICHES ACTIONS

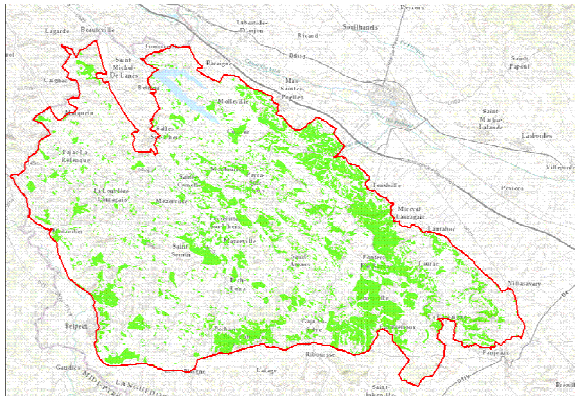
Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Restauration des milieux ouverts	N° Action	OUV 1
		Type de contrat	MAEC / CN2000
		Ordre de priorité	1
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Maintenir et conforter l'élevage et les zones pâturées		
Objectifs opérationnels	Restauration et entretien des pelouses, landes, prairies en cours de fermeture Ouvrir les milieux en voie de fermeture		
Résultats attendus	Réhabilitation des landes et pelouses dans des zones de régression de l'élevage pour améliorer l'état de conservation des habitats d'espèces d'intérêt communautaire (sites de nidification, d'alimentation pour les passereaux et territoire de chasse pour les rapaces). Anticipation de la fermeture de zones de coteaux peu valorisables économiquement et délaissées par l'élevage.		
Espèces visées	Bondrée apivore, Milan noir, Milan royal, Vautour fauve, Circaète Jean-le-Blanc, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Aigle royal, Aigle botté, Faucon crécerellette, Faucon émerillon, Faucon pèlerin, Œdicnème criard, Grand-duc d'Europe, Engoulevent d'Europe, Alouette lulu, Pipit rousseline, Pie-grièche écorcheur, Bruant ortolan		
Espaces concernés	Milieux ouverts : Landes, pelouses et prairies en voie de fermeture Priorité zone élevage (partie orientale ZPS) sur les parcelles où la pression de pâturage n'est plus suffisante pour garder les milieux ouverts (parcelles repérées comme en voie de fermeture soit environ 1900 ha).		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Ensemble des milieux ouverts du périmètre de la ZPS Secteurs à enjeux exceptionnels ou forts à privilégier.			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	
Il s'agit de mettre en œuvre tous les moyens (manuels, mécaniques, physique) pour permettre d'ouvrir des milieux en voie de fermeture dans les zones où l'élevage est en régression afin de reconquérir des espaces pour le pâturage.			
Action 1 - Réalisation d'un diagnostic préalable à la contractualisation - Diagnostic écologique - Plan de gestion pastoral		Forfait de 3 jours par diagnostic écologique (400 € / jour) 10 contrats agricoles soit 12000€ 2 contrats non agricoles soit 2400€	

Action 2 - Travaux mécaniques ou manuels d'ouverture selon plan de gestion établi lors du diagnostic (hors période sensible prévue dans le plan de gestion) avec tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions						Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir
Action 3 - Travaux d'ouverture complémentaires par brûlage dirigé selon conditions définies en collaboration avec l'administration et les cellules spécialisées du SDIS						Hors MAEC
Action 4 - Entretien mécanique et/ou par brûlage dirigé et/ou par pastoralisme des milieux en cours d'ouverture En alternance avec les travaux d'ouverture selon plan de gestion Entretien mécanique possible par fauche, gyrobroyage et débroussaillage avec tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions						Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir
MODALITÉS DE L'OPÉRATION						
Intitulé		Nature des opérations				Montant des aides
Diagnostics		Préalable au contrat Natura 2000 - Diagnostics				Diagnostic écologique : Forfait 3 jours -1 200 €
Mesures agricoles mobilisables – actions 1, 2 et 4		OUVERT01 : Ouverture d'un milieu en déprise				10 contrats de10 ha soit 100 ha
		OUVERT02 : Maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle des rejets ligneux et autres végétaux indésirables				Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir
		HERBE01 : Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage				
		HERBE09 : Gestion pastorale				
		MAEC Système Polyculture-élevage MAEC Systèmes Herbagers et/ou Pastoraux (possibilité de souscription avec ou sans engagement unitaire en complément)				
Mesures non agricoles – actions 1 à 4		« Chantiers lourds de restauration des milieux ouverts par débroussaillage » « Chantiers d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage et débroussaillage léger. » « Restauration de milieux ouverts par brulage dirigé. »				2 contrats de10 ha soit 20 ha Se référer au PDR LR 2014-2020
Calendrier de réalisation						Durée programmée
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans
x	x	x	x	x	x	
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel				Partenaires techniques

	Personne physique ou morale exerçant une activité agricole Propriétaires individuels et collectivités	Chambre d'Agriculture »SUAMME LR, SDIS, associations naturalistes
Financements envisagés	Natura 2000	Autres programmes
	Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) Contrat Natura 2000 Y compris toute nouvelle mesure contribuant aux actions de la fiche et qui sera définie dans le nouveau programme de développement rural 2014-2020	Programme Brûlage dirigé du SDIS
SUIVI ET ÉVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de contrats signés Nombre d'hectares restaurés Evolution du milieu avant et après restauration	

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Entretien des milieux ouverts à semi-ouverts par gestion pastorale	N° Action	ENTR 1
		Type de contrat	MAEC / CN2000
		Ordre de priorité	1
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Maintenir et conforter l'élevage et les zones pâturées		
Objectifs opérationnels	Entretien des pelouses, landes, prairies Maintenir les milieux ouverts par un ensemble de pratiques agropastorales sur des zones mixtes céréales - élevage		
Résultats attendus	Maintien de la végétation au stade herbacé sur les zones traditionnelles d'élevage par pâturage et fauche quand le pastoralisme n'est plus présent. Maintien de la mosaïque paysagère.		
Espèces visées	Bondrée apivore, Milan noir, Milan royal, Vautour fauve, Circaète Jean-le-Blanc, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Aigle royal, Aigle botté, Faucon crécerellette, Faucon émerillon, Faucon pèlerin, Œdicnème criard, Grand-duc d'Europe, Engoulevent d'Europe, Alouette lulu, Pipit rousseline, Pie-grièche écorcheur, Bruant ortolan		
Espaces concernés	Milieux ouverts à semi-ouverts : landes, pelouses, prairies de pâturage soit à titre indicatif environ 4000 ha Priorité zone élevage (partie orientale ZPS)		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Périmètre de la ZPS – ensemble des milieux ouverts et semi-ouverts			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	
Action 1 - Réalisation d'un diagnostic en préalable à la contractualisation - Diagnostic écologique - Plan de gestion pastoral		Forfait de 3 jours par diagnostic écologique (400 € / jour) 30 contrats agricoles soit 36 000 € 2 contrats non agricoles soit 2400 €	
Action 2 - Entretien et gestion pastorale avec tenue d'un cahier d'enregistrement Possibilité de fauche manuelle ou mécanique (selon la parcelle) en combinaison avec le pâturage, si nécessaire (embroussaillage < 50 %) – selon plan de gestion		Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	

MODALITÉS DE L'OPÉRATION							
Diagnostics		Préalable au contrat Natura 2000 - Diagnostic écologique				Diagnostic écologique :Forfait 3 jours de travail -1 200 €	
Mesures agricoles mobilisables – actions 1 et 2		HERBE01 : enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage				Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir 30 contrats de130 ha soit 3900 ha	
		OUVERT02 : maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle des rejets ligneux et autres végétaux indésirables					
		HERBE09 : gestion pastorale					
		MAEC Système Polyculture-élevage MAEC Systèmes Herbagers et/ou Pastoraux <i>(possibilité de souscription avec ou sans engagement unitaire en complément)</i>					
Mesures non agricoles – actions 1 et 2		«Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique», «Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts»				2 contrats de10 ha soit 20 ha Se référer au PDR LR 2014-2020	
Calendrier de réalisation						Durée programmée	
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans	
x	x	x	x	x	x		
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel				Partenaires techniques	
		Personne physique ou morale exerçant une activité agricole Propriétaires privés et collectivités				Chambre d'Agriculture SUAMME LR, ADAOA, associations naturalistes, associations d'insertion	
Financements envisagés		Natura 2000				Autres programmes	
		Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) Contrats Natura 2000 Y compris toute nouvelle mesure contribuant aux actions de la fiche et qui sera définie dans le nouveau programme de développement rural 2014-2020					
SUIVI ET ÉVALUATION							
Indicateurs de suivi et d'évaluation		Nombre de contrats signés Nombre d'hectares entretenus Maintien en l'état des espaces ouverts					

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Outils facilitant la gestion pastorale des milieux ouverts	N° Action	ENTR 2
		Type de contrat	MAEC / CN2000
		Ordre de priorité	2
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Maintenir et conforter l'élevage et les zones pâturées		
Objectifs opérationnels	Entretien des pelouses, landes, prairies Maintenir les milieux ouverts par un ensemble des pratiques agropastorales		
Résultats attendus	Maintien de la végétation au stade herbacé sur les zones traditionnelles d'élevage en facilitant les pratiques pastorales par un équipement adapté. Maintien de la mosaïque paysagère.		
Espèces visées	Bondrée apivore, Milan noir, Milan royal, Vautour fauve, Circaète Jean-le-Blanc, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Aigle royal, Aigle botté, Faucon crécerellette, Faucon émerillon, Faucon pèlerin, Œdicnème criard, Grand-duc d'Europe, Engoulevent d'Europe, Alouette lulu, Pipit rousseline, Pie-grièche écorcheur, Bruant ortolan		
Espaces concernés	Milieux ouverts et semi-ouverts : landes, pelouses, prairies de pâturage Priorité zone élevage (partie orientale)		
Mesure à coordonner avec :	Cette action ne peut être contractualisée qu'en complément de l'Action ENTR 1 « <i>Entretien des milieux ouverts par gestion pastorale</i> »		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Périmètre de la ZPS – ensemble des milieux ouverts et semi-ouverts			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action	Coût indicatif sur 6 ans		
Dans une zone d'élevage relativement productif et individuel, le taux d'équipement pastoral des parcelles (clôtures, points d'eau..) est relativement faible et freine en partie le développement du pâturage extensif nécessaire à l'entretien de milieux ouverts ou en voie de fermeture. La mesure doit permettre de soutenir l'investissement dans ces équipements tout en facilitant leur mise en place via une animation collective.			
Action 1 - Animation foncière préalable aux équipements – regroupement parcellaire /	Se référer au PDR LR 2014-2020 et		

recensement de projets – études de faisabilité						autres financements hors natura 2000	
Action 2 - Aide investissements - acquisition d'équipements pastoraux (clôtures, abreuvoirs, abris temporaires, systèmes autonomes en énergie pour pompes à eau...)						sur devis	
Action 3 - Aide investissement - matériel permettant la gestion mécanique de l'enherbement au niveau des clôtures et de l'accès aux points d'eau						sur devis	
MODALITÉS DE L'OPÉRATION							
Intitulé		Nature des opérations				Montant des aides	
Diagnostics		Préalable au contrat Natura 2000 - Diagnostic écologique				CF. diagnostic écologique pour contrat ou MAEC	
Mesures agricoles – actions 2 à 3		Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir				10 opérations Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	
Mesures non agricoles – action 2		«Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique»				2 contrats Se référer au PDR LR 2014-2020	
Calendrier de réalisation						Durée programmée	
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans	
	x	x	x	x	x		
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel				Partenaires techniques	
		Personne physique ou morale exerçant une activité agricole Propriétaires privés et collectivités, ASA				Chambre d'Agriculture, SUAMME LR, ASA, associations naturalistes	
Financements envisagés		Natura 2000				Autres programmes	
		Contrats Natura 2000 Y compris toute nouvelle mesure contribuant aux actions de la fiche et qui sera définie dans le nouveau programme de développement rural 2014-2020				Financements FEADER - Région- Etat - collectivités	
SUIVI ET ÉVALUATION							
Indicateurs de suivi et d'évaluation		Nombre d'équipements et matériels acquis Nombre de contrats Superficies concernées par la création de regroupements parcellaires					

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Maintenance et développement des infrastructures agro-écologiques (arbres, haies, ripisylves, bosquets, talus)	N° Action	IAE 1
		Type de contrat	MAEC / CN2000
		Ordre de priorité	1
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Développer et améliorer le continuum écologique grâce à la préservation et au développement des infrastructures agro-écologiques		
Objectifs opérationnels	Maintenir et améliorer la qualité des habitats d'alimentation et de reproduction des espèces d'intérêt communautaire		
Résultats attendus	Des linéaires et éléments végétaux et boisés maintenus et entretenus pour garder des zones refuge et des sites de nidification et d'alimentation pour les oiseaux d'intérêt. La continuité écologique des éléments du paysage ainsi améliorée permettra une meilleure dispersion des espèces et favorisera la conservation des habitats de l'avifaune notamment en fournissant des espèces proies. Double effet positif puisque ces éléments participeront au développement de la faune auxiliaire des cultures.		
Espèces visées	Bihoreau gris, Aigrette garzette, Grande aigrette, Héron pourpre, Bondrée apivore, Milan noir, Milan royal, Circaète Jean-le-Blanc, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Aigle royal, Aigle botté, Faucon crécerellette, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe, Engoulevent d'Europe, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur, Bruant ortolan		
Espaces concernés	Tous les milieux Secteurs précisés et évalués dans le diagnostic écologique		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Ensemble des milieux de la ZPS. Priorité pour la création en zones céréalières dans lesquelles le continuum écologique est plus souvent discontinu.			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	
Cette action vise à la préservation et au développement des infrastructures agro-écologiques permettant de participer activement au maintien de la mosaïque paysagère repérée comme particulièrement importante pour la richesse de l'avifaune sur la ZPS.			
Action 1 - Réalisation d'un diagnostic écologique en préalable à la contractualisation - Diagnostic écologique permettant de définir les parcelles stratégiques - Plan de gestion et programme de travaux		Forfait de 3 jours par diagnostic écologique pour une exploitation (400 € / jour) ou par unités paysagères sur devis. A définir dans PAE à venir Potentiel de 100 contractants	
Action 2 – Entretien des infrastructures agro-écologiques selon modalités établies dans le plan de gestion – Cf. cahier des charges MAEC ou CN2000		Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	

Action 3 - Plantation de nouveaux linéaires de haies - Plantation d'espèces locales en privilégiant les haies à plusieurs strates et plusieurs périodes de floraison et fructification - Plantation sur les lieux stratégiques pour la biodiversité et la limitation des pollutions diffuses - parcelles définies dans le diagnostic écologique préalable		
Action 4 - Animation/formation à destination des contractants potentiels et effectifs autour de thématiques techniques et économiques - Plantation et entretien en adéquation avec les modalités des plans de gestion – modes de conduite favorables à l'avifaune - Valorisation économique du bois et produits annexes		Volet animation + formation agriculteurs (VIVEA)
Action 5 - Aide investissement matériaux nécessaires à la plantation (plants, paillage...) matériel spécifique d'entretien (sans éclatement de branches)		Sur devis
MODALITÉS DE L'OPÉRATION		
Intitulé	Nature des opérations	Montant des aides
Diagnostics	Préalable au contrat Natura 2000 - Diagnostic écologique	Diagnostic écologique : Forfait 3 jours de travail -1 200 € ou selon devis
Mesures agricoles – actions 1 à 3	LINEA01 : entretien de haies localisées de manière pertinente	100 contrats ; linéaires à définir Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir
	LINEA02 : entretien d'arbres isolés ou en alignements	
	LINEA03 : entretien des ripisylves	
	LINEA04 : entretien de bosquets	
	LINEA05 : entretien mécanique de talus enherbés	
	LINEA08 : bande refuge	
	LINEA09 : maintien des infrastructures agroécologiques	
	MAEC Engagement Unitaire sur les Infrastructures Agro-écologiques (IAE) (possibilité de souscription avec ou sans engagement unitaire en complément)	
Mesures non agricoles – actions 1, 2, 3 et 5	« Chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets », « Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets », « Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles », « Entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des	A définir, sur devis Se référer au PDR LR 2014-2020

		embâcles »				
Calendrier de réalisation						Durée programmée
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans
x	x	x	x	x	x	
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel				Partenaires techniques
		Personne physique ou morale exerçant une activité agricole Propriétaires privés et collectivités				Chambre d'Agriculture, structures coopératives, CRPF, COSYLVA, CG11, associations naturalistes
Financements envisagés		Natura 2000				Autres programmes
		Mesures Agro-environnementales climatiques (MAEC) Contrats Natura 2000 Animation Natura 2000 Y compris toute nouvelle mesure contribuant aux actions de la fiche et qui sera définie dans le nouveau programme de développement rural 2015-2020				Conseil Général (pépinière départementale) PVE – Europe/Etat/collectivités VIVEA et autres fonds de formation
SUIVI ET ÉVALUATION						
Indicateurs de suivi et d'évaluation		Linéaires/surfaces contractualisés sur le territoire Nombre de contrats signés Linéaires/surfaces plantés et entretenus				

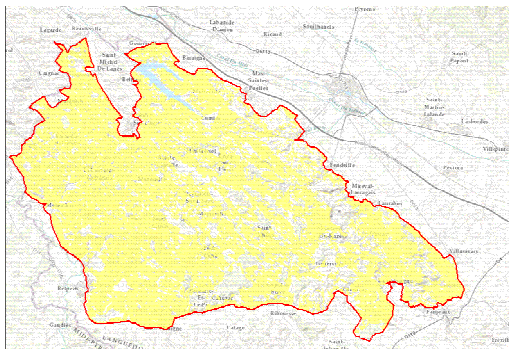
Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Maintien, entretien et aménagement de points d'eau et retenues collinaires	N° Action	IAE 2
		Type de contrat	CN2000 / MAEC
		Ordre de priorité	2/3
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Développer et améliorer le continuum écologique grâce à la préservation et au développement des infrastructures agro-écologiques		
Objectifs opérationnels	Maintenir et améliorer la qualité des habitats d'alimentation et de reproduction des espèces d'intérêt communautaire		
Résultats attendus	Maintien d'éléments aquatiques dans la mosaïque paysagère pour : alimentation et habitats pour les espèces d'oiseaux aquatiques d'Intérêt Communautaire		
Espèces visées	Aigrette garzette, Bihoreau gris, Héron pourpré Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir, Grand duc		
Espaces concernés	Milieux aquatiques hors cours d'eau		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Ensemble des milieux aquatiques du périmètre de la ZPS hors cours d'eau			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	
Sur un secteur où la mosaïque paysagère est un atout primordial dans la préservation des oiseaux, les nombreux plans d'eau jouent un rôle complémentaire. Présents de part l'historique agricole des dernières décennies, ils ont tendance à être délaissés. Une action de réhabilitation et d'entretien de ces éléments écologiques structurants est proposée.			
Action 1 - Réalisation d'un diagnostic écologique en préalable à la contractualisation - Diagnostic écologique permettant de décrire les milieux en place et leur état de conservation - Plan de gestion et programme de travaux possibles à mener		Forfait de 3 jours par diagnostic écologique par exploitation (400 € / jour) ou par unités paysagères sur devis. 10 points d'eau ou retenues collinaires 10 contrats soit 12 000 € ou selon devis	
Action 2 – Création, restauration et entretien de mares (priorité 2) Selon les préconisations du plan de gestion et de travaux (si restauration ou création) – Cf. cahier des charges MAE et contrats N2000 Enregistrement des interventions		Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	

Action 3 - Travaux de réhabilitation et d'aménagements de retenues d'eau pour lutter contre l'envasement Travaux de curage, d'aménagement des berges, de renforcement digues. selon plan de gestion devant définir à minima la planification de la restauration et les modalités d'entretien, de végétalisation des berges, de curages, d'épandage. Enregistrement des interventions.							Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir Sur devis
MODALITÉS DE L'OPÉRATION							
Intitulé		Nature des opérations					Montant des aides
Diagnostics		Préalable au contrat Natura 2000 - Diagnostic écologique					Diagnostic écologique : Forfait 3 jours de travail - 1200 € ou selon devis
Mesures agricoles mobilisables – actions 1 et 2		LINEA07 – « Restauration et/ou entretien de mares et plans d'eau »					A définir
		MAEC Engagement Unitaire sur les Infrastructures Agro-écologiques (IAE) (<i>possibilité de souscription avec ou sans engagement unitaire en complément</i>)					Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir
Mesures non agricoles mobilisables – actions 1 à 3		CN2000 – « Création ou rétablissement de mares », « Entretien de mares », « Chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau »					A définir Se référer au PDR LR 2014-2020
Calendrier de réalisation							Durée programmée
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans
Action 2	x	x	x	x	x	x	
Action 3			x	x	x	x	
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel					Partenaires techniques
		Personne physique ou morale exerçant une activité agricole, propriétaires privés, collectivités					Chambre d'Agriculture, associations naturalistes, entrepreneurs de travaux agricoles (prestataires potentiels)
Financements envisagés		Natura 2000					Autres programmes
		Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) – engagements unitaires MAEC Engagement Unitaire sur les Infrastructures Agro-écologiques (IAE) Contrats Natura 2000 Y compris toute nouvelle mesure contribuant aux actions de la fiche et qui sera définie dans le nouveau programme de développement rural 2015-2020					SMMAR, Etat, collectivités

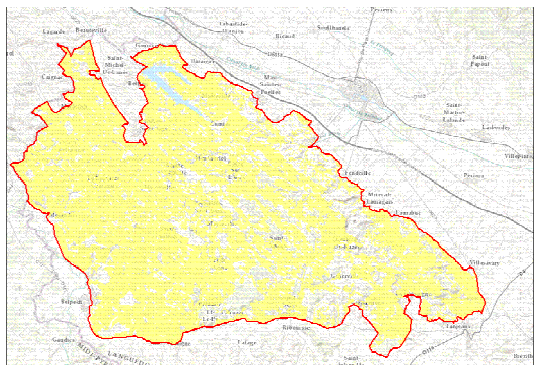
SUIVI ET ÉVALUATION	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de plans d'eau restaurés, curés, végétalisés Etat des populations d'oiseaux de milieux aquatiques

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	<u>Création d'aménagements faunistiques</u>	N° Action	IAE 3
		Type de contrat	Contrat N2000 / MAEC
		Ordre de priorité	2
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Développer et améliorer le continuum écologique grâce à la préservation et au développement des infrastructures agro-écologiques		
Objectifs opérationnels	Maintenir et améliorer la qualité des habitats d'alimentation et de reproduction des espèces d'intérêt communautaire		
Résultats attendus	Création d'aménagements pour : - Augmenter la proportion de zones refuges pour les espèces hivernantes - Augmenter les ressources alimentaires de l'avifaune (espèces proies, micromammifères et insectes)		
Espèces visées	Alouette lulu, Bruant ortolan, Pie-grièche écorcheur, Pipit rousseline, Œdicnème criard, Engoulevent d'Europe, Aigle royal, Aigle botté, Grand-duc d'Europe, Circaète Jean-Le-Blanc, Milan royal, Faucon pèlerin, Grande aigrette, Busards, Faucon crécerellette, Faucon émerillon, Héron pourpre, Aigrette garzette		
Espaces concernés	Milieux agricoles, ouverts		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
La localisation de ces aménagements se fera en fonction de la cartographie des enjeux de conservation et en concertation avec les acteurs locaux, notamment avec les chasseurs (intérêt pour le gibier) et les agriculteurs.		Voir cartographie des enjeux de conservation (Atlas cartographique)	
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	
Les espèces de petit gibier sont en régression sur le département, notamment du fait de la fermeture des milieux, qui restreint aussi l'accessibilité aux proies pour l'avifaune. Il est possible de mettre en place des aménagements faunistiques, pour conforter les espèces proies et améliorer le potentiel alimentaire des territoires de chasse des oiseaux. Aménagements faunistiques possibles : - cultures faunistiques - débroussaillage (en mosaïque de préférence) - points d'eau - garennes - haies... Contrat N2000 : Cf. Cahier des charges contrat N2000 en annexe 1 du tome 2 du DOCOB MAEC: Cf. Projet AgroEnvironnemental PAE		Un aménagement type : Cultures faunistiques + point d'eau à minima + selon diagnostic : garennes et / ou débroussaillage ⇒ Selon devis	

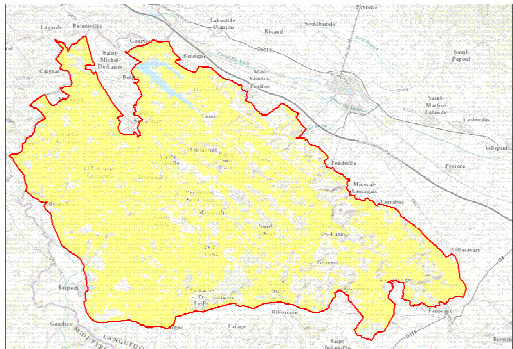
MODALITÉS DE L'OPÉRATION						
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel				Partenaires techniques
		Associations Communales de Chasse Agréées, propriétaires publics ou privés et ayants droits Exploitants agricoles				FDC, associations naturalistes, Chambre d'Agriculture...
Type d'action mobilisable		Natura 2000				Autres programmes
Mesures non agricoles mobilisables		Action « Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site » - cf. cahier des charges en annexe 1 du tome 2 du DOCOB				A définir ; sur devis Se référer au PDR LR 2014-2020
Mesures agricoles mobilisables		COUVER07 : Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique				A définir Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir
Financements envisagés		Contrat N2000 Mesure Agro-Environnementale et Climatique Y compris toute nouvelle mesure contribuant aux actions de la fiche et qui sera définie dans le nouveau programme de développement rural 2015-2020				
Calendrier de réalisation						Durée programmée
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans
		X	X	X	X	
SUIVI ET ÉVALUATION						
Indicateurs de suivi et d'évaluation		Aménagements créés et entretenus Suivi de l'évolution des espèces proies présentes sur la zone Occupation et fréquentation des aménagements				

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Allongement de la rotation et diversification de la sole	N° Action	SOL 1
		Type de contrat	MAEC
		Ordre de priorité	1
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Favoriser une gestion des sols alliant équilibres écologique et économique		
Objectifs opérationnels	Diversifier et améliorer la qualité de la ressource alimentaire sur les terres agricoles		
Résultats attendus	Accroissement de la diversité des couverts végétaux pour améliorer la mosaïque paysagère. Amélioration de la qualité des habitats, de l'eau et des ressources alimentaires grâce à une diminution de la pression phytosanitaire. Accroissement de zones refuges pour l'avifaune.		
Espèces visées	Toutes les espèces		
Espaces concernés	Milieux agricoles (18450 ha)		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Ensemble des milieux agricoles du périmètre de la ZPS			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	
Il s'agit de diversifier les couverts végétaux sur les parcelles agricoles pour améliorer l'hétérogénéité des paysages en intégrant de nouvelles cultures économiquement rentables dans l'assolement et en couvrant certaines parcelles localisées stratégiquement par des couverts végétaux temporaires non récoltés.		350 contrats agricoles de 52 ha soit 18200 ha A affiner dans PAE à venir	
Action 1 - Ajout d'une culture supplémentaire dans la sole selon cahier des charges MAEC		A définir Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	
Action 2 - Appui à la recherche de débouchés économiques pour les nouvelles cultures intégrées dans l'assolement Animation territoriale en collaboration avec les organismes économiques – structuration de filières Conseil personnalisé		Hors MAEC	
Action 3 - Implantation et entretien de couverts végétaux non permanents		A définir Se référer au PDR LR 2014-2020 et au	

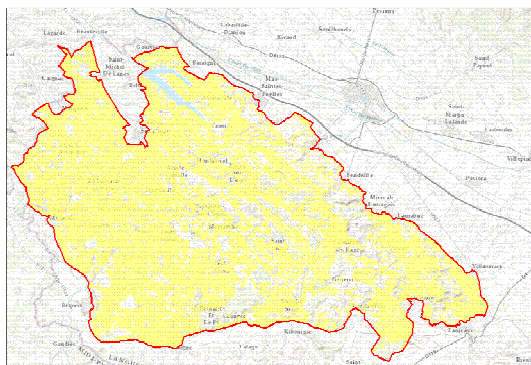
<i>Au-delà des obligations réglementaires de la conditionnalité en matière de surfaces écologiques</i> Diagnostic préalable (à l'exploitation ou au territoire) permettant notamment de définir une localisation pertinente (corridor écologique – sites de nidification –réservoir biodiversité) et les espèces à implanter selon la destination du couvert – (jachère apicole, jachère faunistique...) Entretien selon modalités du plan de gestion et/ ou cahier des charges MAEC Enregistrement des interventions						PAE à venir
MODALITÉS DE L'OPÉRATION						
Intitulé		Nature des opérations				Montant des aides
Mesures agricoles – actions 1 et 3		COUVER07 : Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique et faunistique				A définir Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir
		COUVER08 : Amélioration d'un couvert déclaré au titre du gel				
		MAEC Système Grandes Cultures <i>(possibilité de souscription avec ou sans engagement unitaire en complément)</i>				
Calendrier de réalisation						Durée programmée
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans
x	x	x	x	x	x	
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel				Partenaires techniques
		Personne physique ou morale exerçant une activité agricole				Chambre d'Agriculture, ADAOA, coopératives, associations naturalistes
Financements envisagés		Natura 2000				
		Mesures Agro-environnementales et climatiques (MAEC) Y compris toute nouvelle mesure contribuant aux actions de la fiche et qui sera définie dans le nouveau programme de développement rural 2014-2020				
SUIVI ET ÉVALUATION						
Indicateurs de suivi et d'évaluation		Nombre de contrats Surfaces en couvert / surfaces sol nu Proportion des différentes cultures à l'échelle des exploitations et du territoire de la ZPS				

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Implantation et entretien de couverts végétaux pérennes pour favoriser la biodiversité et limiter l'érosion	N° Action	SOL 2
		Type de contrat	MAEC
		Ordre de priorité	1
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Favoriser une gestion des sols alliant équilibres écologique et économique		
Objectifs opérationnels	Diversifier et améliorer la qualité de la ressource alimentaire sur les terres agricoles		
Résultats attendus	Amélioration de la qualité des milieux agricoles et aquatiques en limitant l'impact de l'érosion et du lessivage de nitrates et produits phytosanitaires		
Espèces visées	Toutes les espèces		
Espaces concernés	Milieux agricoles en particuliers zones en grandes cultures moins riches en éléments structurants paysagers et plus soumises aux problématiques d'érosion et de pollutions diffuses (18450 ha)		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Ensemble des milieux agricoles de la ZPS avec une priorité sur les zones à enjeu avifaune exceptionnel ou fort			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	
L'action vise à implanter des couverts végétaux sur des lieux stratégiques à la fois pour le maintien du continuum écologique et pour limiter l'impact de l'activité agricole (érosion et pollutions diffuses) sur les écosystèmes et donc habitats des espèces d'intérêts communautaires.		A définir 350 contrats agricoles de 52 ha soit 18200 ha A affiner dans PAE à venir	
Action 1 - Réalisation d'un diagnostic écologique en préalable à la contractualisation - Diagnostic écologique permettant de définir les lieux stratégiques d'implantation et les modes de gestion		A définir Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	
Action 2 - Implantation et entretien mécanique ou pastoral de couverts herbacés pérennes Au-delà des obligations réglementaires de la conditionnalité en matière de surfaces écologique Couverts sous forme de bandes (> 10 m) ou parcelles Modalités d'implantation (dont choix des espèces) et d'entretien selon plan de gestion ou cahier des charges MAEC		Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	

Enregistrement des interventions						
Action 3 - Création de parcelles en agroforesterie Critères de densité à définir au préalable Aide à l'implantation (plants + main d'œuvre) surcoût engendré pour l'entretien et perte économiques sur la culture						Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir
MODALITÉS DE L'OPÉRATION						
Intitulé		Nature des opérations				Montant des aides
Mesures agricoles mobilisables - action 2, 3		COUVER05 : Création et entretien d'un maillage de zones de régulation écologique				A définir Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir
		COUVER06 : Création et entretien d'un couvert herbacé (bandes ou parcelles enherbées)				
		MAEC Système Grandes Cultures <i>(possibilité de souscription avec ou sans engagement unitaire en complément)</i>				
Calendrier de réalisation						Durée programmée
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans
x	x	x	x	x	x	
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel				Partenaires techniques
		Personne physique ou morale exerçant une activité agricole				Chambre d'Agriculture, ADAOA, CRPF, associations naturalistes,
Financements envisagés		Natura 2000				Autres programmes
		Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) Y compris toute nouvelle mesure contribuant aux actions de la fiche et qui sera définie dans le nouveau programme de développement rural 2014-2020				Etat, collectivités– programmes spécifiques agroforesterie
SUIVI ET ÉVALUATION						
Indicateurs de suivi et d'évaluation		Nombre de contrats souscrits Surfaces contractualisées				

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Amélioration de la matière organique des sols agricoles	N° Action	SOL 3
		Type de contrat	MAEC
		Ordre de priorité	2
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Favoriser une gestion des sols alliant équilibres écologique et économique		
Objectifs opérationnels	Diversifier et améliorer la qualité de la ressource alimentaire sur les terres agricoles		
Résultats attendus	Dynamisation de la vie des sols et amélioration de la qualité trophique des habitats de milieux agricoles		
Espèces visées	Toutes les espèces sauf Vautour fauve		
Espaces concernés	Milieux agricoles (18450 ha)		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Ensemble des milieux agricoles du périmètre de la ZPS			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	
L'action vise à améliorer le taux de matière organique et donc la qualité des sols agricoles et leur fonctionnement biologique. Le but recherché est de garantir la qualité trophique de ces milieux tout en limitant l'impact de l'activité agricole (érosion et pollutions diffuses) sur les écosystèmes et donc habitats des espèces d'intérêts communautaires.		Estimation globale (calculé à partir du coût moyen de l'ensemble des actions) A définir	
Action 1 - Aide au compostage des fumiers		Hors MAEC	
Action 2 – Aide à l'investissement – matériel spécifique d'épandage de fertilisants organiques <i>matériel d'épandage spécifique permettant un épandage de précisons et/ ou doté d'outils de pilotage</i>		Hors MAEC PVE	
Action 3 – Implantation de couverts en interculture dans le cadre de l'utilisation de techniques de conservation des sols (visant à augmenter le taux de matière organique et la vie biologique) Aide correspondant au surcoût lié à cette implantation par rapport à une rotation sans couvert Aide correspondant au surcoût d'une destruction mécanique du couvert par rapport à une destruction chimique		Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	

MODALITÉS DE L'OPÉRATION						
Intitulé		Nature des opérations				Montant des aides
Mesures agricoles – action 1, 3		COUVER06 : Création et entretien d'un couvert herbacé (bande ou parcelle enherbée)				A définir Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir
		COUVER08 : Amélioration d'un couvert déclaré au titre du gel				
		MAEC Système Grandes Cultures <i>(possibilité de souscription avec ou sans engagement unitaire en complément)</i>				
Calendrier de réalisation						Durée programmée
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans
	x	x	x	x	x	
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel				Partenaires techniques
		Personne physique ou morale exerçant une activité agricole, CUMA, entrepreneurs agricoles, coopératives				Chambre d'Agriculture, ADAOA, coopératives, FDCUMA, entrepreneurs de travaux agricoles, AOC SOL, organismes de recherche et développement en agriculture
Financements envisagés		Natura 2000				Autres programmes
		Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) Y compris toute nouvelle mesure contribuant aux actions de la fiche et qui sera définie dans le nouveau programme de développement rural 2015-2020				PVE – Europe/Etat/collectivités
SUIVI ET ÉVALUATION						
Indicateurs de suivi et d'évaluation		Nombre de contrats Montant d'investissement et type de matériel d'épandage acheté Nombre d'agriculteurs intégrant les techniques de conservation des sols dans leurs pratiques				

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Développement de pratiques alternatives de désherbage	N° Action	SOL 4
		Type de contrat	MAEC
		Ordre de priorité	2
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Favoriser une gestion des sols alliant équilibres écologique et économique		
Objectifs opérationnels	Diversifier et améliorer la qualité de la ressource alimentaire sur les terres agricoles		
Résultats attendus	Diminution de la pression en herbicides pour améliorer la qualité des milieux agricoles et aquatiques		
Espèces visées	Toutes les espèces		
Espaces concernés	Milieux agricoles, en particuliers grandes cultures (18450 ha)		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Ensemble des milieux agricoles du périmètre de la ZPS			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	
L'action vise à réduire les pollutions diffuses liées à l'utilisation d'herbicides pour limiter l'impact de l'activité agricole sur les écosystèmes et donc habitats des espèces d'intérêts communautaires en faisant évoluer l'approche technico-économique du système agricole grâce à deux leviers : l'appui aux changements de pratiques à l'échelle de la rotation et l'aide à l'investissement pour accompagner ce changement.		350 contrats agricoles de 52 ha soit 18200 ha A affiner dans PAE à venir	
Action 1 – Réaliser un diagnostic d'exploitation (agro-écologique et économique) préalable à la contractualisation Etat des lieux du système en place et possibilités d'évolution intégrant enjeux environnementaux et économiques Préconisations d'itinéraires techniques et stratégies de désherbage à mettre en place pour réduire l'utilisation d'herbicides		2 jours à 400 €/ jour ou par unité paysagère sur devis A affiner dans PAE à venir	
Action 2 – Formation des contractants aux techniques alternatives et lutte intégrée		Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	
Action 3 – Réduction de l'utilisation d'herbicides Utilisation de techniques alternatives ou mixtes quand les adventices peuvent		Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	

être gérées de façon agronomique (prise en compte des conditions climatiques et antécédents parcellaire).						
Action 4 - Aide investissements - matériel de désherbage mécanique et matériel permettant une gestion économe des intrants (outils de pilotage, matériel de précision)						Hors MAEC PVE
MODALITÉS DE L'OPÉRATION						
Intitulé		Nature des opérations				Montant des aides
Diagnostics		Préalable au contrat Natura 2000 - Diagnostic écologique				Diagnostic écologique : Forfait 3 jours de travail -1 200 € ou selon devis A affiner dans PAE à venir
Mesures agricoles mobilisables - action 1 à 3		PHYTO 01 : Bilan de la stratégie de protection des cultures				Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir
		PHYTO 02 : Absence de traitement herbicide				
		PHYTO 04 : Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements herbicides				
		MAEC Système Grandes Cultures (possibilité de souscription avec ou sans engagement unitaire en complément)				
Calendrier de réalisation						Durée programmée
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans
	x	x	x	x	x	
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel				Partenaires techniques
		Personne physique ou morale exerçant une activité agricole, CUMA, entrepreneurs agricoles, coopératives Propriétaires et collectivités				Chambre d'Agriculture, ADAOA, coopératives, FDCUMA, entrepreneurs agricoles
Financements envisagés		Natura 2000				Autres programmes
		Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) Y compris toute nouvelle mesure contribuant aux actions de la fiche et qui sera définie dans le nouveau programme de développement rural 2015-2020				VIVEA / FAFSEA PVE – Europe/Etat/collectivités
SUIVI ET ÉVALUATION						
Indicateurs de suivi et d'évaluation		Nombre de contrats signés et surfaces engagées Montant d'investissement				

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Conversion à l'Agriculture Biologique et Maintien de l'Agriculture Biologique	N° Action	AB
		Type de contrat	MAE/MAEC
		Ordre de priorité	2
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Favoriser une gestion des sols alliant équilibre écologique et économique		
Objectifs opérationnels	Développer le mode de conduite en Agriculture Biologique		
Résultats attendus	Amélioration de la qualité trophique des habitats de milieux agricoles et aquatiques en favorisant des pratiques respectueuses des équilibres des écosystèmes.		
Espèces visées	Toutes les espèces		
Espaces concernés	Milieux agricoles (21000 ha)		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Ensemble des milieux agricoles du périmètre de la ZPS			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	
Cette action vise l'accompagnement à la conversion et au maintien de l'Agriculture biologique des parcelles agricoles situées dans le périmètre de la ZPS selon les dispositions définies par la réglementation en vigueur. Ce mode de production présente en effet un intérêt conséquent pour l'environnement et l'équilibre des écosystèmes. Cette mesure doit permettre d'en favoriser son développement en compensant les surcoûts et manques à gagner qu'il entraîne et qui, notamment dans la phase de conversion, sont insuffisamment pris en charge par le marché.		MAE conversion et MAE maintien BIO et combinaison de MAEC Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	
Action1 : Conversion au mode de conduite AB – adhésion au cahier des charges en vigueur Accompagnement à la conversion à l'Agriculture biologique des parcelles agricoles situées dans le périmètre du site Natura 2000 selon les dispositions définies par la réglementation en vigueur.		Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	
Action 2 : Maintien du mode de conduite AB selon cahier des charges en vigueur Accompagnement des exploitations pratiquant l'agriculture biologique selon les dispositions définies par la réglementation en vigueur		Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	
MODALITÉS DE L'OPÉRATION			
Intitulé	Nature des opérations	Montant des aides	
Mesures agricoles mobilisables – actions 1 et 2	Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	Se référer au PDR LR 2014-2020 et au PAE à venir	

Calendrier de réalisation						Durée programmée
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans
x	x	x	x	x	x	
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel				Partenaires techniques
		Personne physique ou morale exerçant une activité agricole				Chambre d'Agriculture, BIOCIAM 11
Financements envisagés		Natura 2000				Autres programmes
		Y compris toute nouvelle mesure contribuant aux actions de la fiche et qui sera définie dans le nouveau programme de développement rural 2014-2020				Aides à la conversion et au maintien (2d pilier)
SUIVI ET ÉVALUATION						
Indicateurs de suivi d'évaluation		Surfaces engagées en Agriculture Biologique				

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Préservation des habitats et de l'avifaune de la retenue de la Ganguise	N° Action	GEST1
		Type de contrat	Autre
		Ordre de priorité	2
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Identifier et gérer si nécessaire les activités humaines pouvant impacter les oiseaux d'intérêt communautaire du barrage de l'Estrade (retenue d'eau de la Ganguise)		
Objectifs opérationnels	Etablir une zone de tranquillité sur les parties Est de la retenue de la Ganguise		
Résultats attendus	Meilleure gestion des activités humaines potentiellement perturbatrices de la tranquillité des espèces d'intérêt communautaire. Préservation des lieux de nidification en particuliers ceux du Héron pourpré.		
Espèces visées	Espèces aquatiques, dont plus spécifiquement le Héron pourpré		
Espaces concernés	Barrage de l'Estrade et plus spécifiquement les zones Est de la retenue (zones à faible niveau d'eau)		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
La zone concernée est le barrage de l'Estrade (retenue d'eau de la Ganguise)			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	
Mise en place d'un protocole permettant d'identifier de potentiels impacts des activités humaines sur le barrage de l'Estrade (retenue d'eau de la Ganguise) et établissement d'un plan de gestion si nécessaire en associant l'ensemble des acteurs concernés : agriculteurs, sportifs (nautisme – sports aquatiques, base nautique), pêcheurs, chasseurs, randonneurs (individuels et regroupés dans des structures associatives ou autres), propriétaires, collectivités (CG11, communes, Région), BRL, utilisation du site pour les hydravions... - Etat des lieux : définition de la périodicité des activités, des zones sensibles, des pratiques à adapter... - Si l'état des lieux en fait ressortir la nécessité, rédiger le plan de gestion comprenant des propositions de mesures à mettre en place (intégrer la problématique du canard colvert) - Réaliser les aménagements visant à informer les usagers des potentielles règles instaurées dans le plan de gestion (outils d'information/signalétique)		14 jours, 250 €/j = 3500 € [9 jours (3x3j) : 1 réunion de lancement, 1 réunion sur mise en place du protocole, 1 réunion pour validation 5 jours : proposition de méthode de travail, recueil de propositions, synthèse]	

MODALITÉS DE L'OPÉRATION						
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel			Partenaires techniques		
	Propriétaires, gestionnaires (Région, Conseil Général 11, Collectivités locales)			BRL, Chambre d'Agriculture, SDIS, Associations naturalistes, Base nautique, Fédération de pêche....		
Type d'action mobilisable	Natura 2000			Autres programmes		
	Animation N2000					
Financements envisagés	Europe, Etat, Région (pour les aménagements)					
CALENDRIER DE REALISATION						
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Durée programmée
		X	X	X	X	6 ans
SUIVI ET ÉVALUATION						
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de réunions et d'acteurs contactés Seront déterminés par le plan de gestion					

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Sensibilisation du grand public et des publics ciblés sur Natura 2000 et les milieux naturels associés	N° Action	COM1
		Type de contrat	Contrat N2000 / animation
		Ordre de priorité	1
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Informer et sensibiliser les acteurs locaux et les usagers à la découverte, la protection et au respect des oiseaux et de leurs habitats		
Objectifs opérationnels	Sensibiliser le public aux richesses environnementales du site et au respect des oiseaux et de leurs habitats		
Résultats attendus	Sensibiliser tous les acteurs du territoire à l'intérêt de la sauvegarde des oiseaux d'intérêt communautaire. Les informer de leur rôle écologique et de leur vulnérabilité. Proposer aux habitants l'adoption de comportements favorables au maintien de ces espèces et de leurs habitats, en particuliers aux publics dont les activités sont très impactantes pour l'avifaune d'intérêt communautaire.		
Espèces visées	Toutes les espèces		
Espaces concernés	Tous les milieux		
Mesure à coordonner avec :	COM 2 : Améliorer la compatibilité des usages avec les habitats d'espèces à préserver et valoriser les richesses écologiques du territoire		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	
1. Elaboration de documents de communication - Plaquettes, Affiches... Ces documents présentent les informations générales liées au site, les espèces et les habitats associés, ainsi que les bonnes pratiques à adopter. Ces supports de communication s'adressent au grand public ou à des publics ciblés (scolaires, structures d'accueil de loisirs...)		Non défini Selon plan de communication (Cf. Fiche action ANIM1)	
2. Organisation d'évènements à destination du grand public ou de publics ciblés - Réunions d'informations - Conférences - Sorties terrain, animations nature - Expositions - Journées techniques.... Ces évènements permettront d'accompagner l'accueil du public, de le sensibiliser à la richesse du site et de l'informer sur les impacts découlant des activités humaines.		2 par an sur 6 ans en prestation (400 €/j) ⇒ 400€*12=4800 € + animation du DOCOB Cf. ANIM1	

3. Mise en place de signalétiques (panneaux d'informations) sur les zones de fréquentation humaine dans les secteurs à fort enjeux pour l'avifaune pour informer les utilisateurs de la richesse du milieu et des bonnes pratiques à adopter.						Sur devis
4. Informations spécifiques pour les pratiquants d'activités potentiellement perturbatrices des habitats et des espèces : mise en œuvre des moyens de communications précédents pour viser un public spécifique.						400 €/j sur 6 jours = 2400 € +animation du DOCOB Cf. ANIM1
MODALITÉS DE L'OPÉRATION						
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel			Partenaires techniques	
		Animateur du site, associations naturalistes, établissements scolaires, communes, collectivités, CG11, CRLR, propriétaires...			Associations naturalistes, collectivités, Chambre d'Agriculture, FDC, ONF, CRPF, ...	
Type d'action mobilisable		Natura 2000			Autres programmes	
		- Animation du DOCOB (Action 1) - Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact – CN2000			Collectivités territoriales, financements propres aux évènementiels... (Actions 2, 4)	
Financements envisagés		Europe, Etat, Collectivités Contrat N2000				
Calendrier de réalisation						Durée programmée
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans
	X	X	X	X	X	
SUIVI ET ÉVALUATION						
Indicateurs de suivi et d'évaluation		Nombre d'outils de communication/signalétiques/évènements mis en place				

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Accompagnement des gestionnaires de l'espace dans la prise en compte de l'avifaune et des habitats associés dans leurs projets et documents	N° Action	COM 2
		Type de contrat	CN2000 Autres
		Ordre de priorité	1
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Informer et sensibiliser les acteurs locaux et les usagers à la découverte, la protection et au respect des oiseaux et de leurs habitats		
Objectifs opérationnels	Améliorer la compatibilité des usages avec les habitats d'espèces à préserver et valoriser les richesses écologiques du territoire		
Résultats attendus	Intégrer les moyens de préservation des espèces d'intérêt dans les outils de gestion et de projet des structures territoriales ayant des compétences de développement et d'aménagement. Multiplier les relais d'information auprès du grand public et des touristes.		
Espèces visées	Toutes les espèces à enjeu fort : - Circaète Jean-le-Blanc, Héron pourpré, Aigle botté		
Espaces concernés	Tous les milieux		
Mesure à coordonner avec :	COM 1 : Sensibiliser le public aux richesses environnementales du site et au respect des oiseaux et de leurs habitats Anim1 : Animation du DOCOB		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	
Formation des gestionnaires et animation du réseau : - Intégration de règles spécifiques de gestion dans leurs activités/documents officiels - Comment devenir des relais de l'information auprès des différents usagers du territoire - Réflexion pour engendrer le moins d'impacts possible sur l'environnement - Valorisation des ressources naturelles - Appropriation des outils N2000 et valorisation touristique		Animation du DOCOB	
Aménagements/ équipements permettant la découverte des oiseaux d'intérêt : Création d'outils d'information touristique intégrant les enjeux avifaune : panneaux de signalisation et documentation touristique papier/ web		Sur devis	

MODALITÉS DE L'OPÉRATION						
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel				Partenaires techniques	
	Office du Tourisme, Conseil Général, collectivités, associations, animateur du site, club nautique Ganguise....				Associations naturalistes, Associations,	
Type d'action mobilisable	Natura 2000				Autres programmes	
	Animation CN2000 pour les aménagements				PDESI CDESI	
Financements envisagés	Europe, Etat, Collectivités, Conseil Général					
CALENDRIER DE REALISATION						
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Durée programmée
	X	X	X	X	X	6 ans
SUIVI ET ÉVALUATION						
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'outils de communications mis en place					
	Nombre de journées de formation ou journées thématiques mises en place					

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Réduction et adaptation de l'utilisation des vermifuges	N° Action	COM3
		Type de contrat	Autre
		Ordre de priorité	3
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Informier et sensibiliser les acteurs locaux et les usagers à la découverte, la protection et au respect des oiseaux et de leurs habitats		
Objectifs opérationnels	Améliorer la compatibilité des usages avec les habitats d'espèces à préserver et valoriser les richesses écologiques du territoire		
Résultats attendus	Limitation de l'utilisation de vermifuges qui peuvent affecter l'équilibre écologique : Les insectes coprophages forment un maillon important de l'alimentation de certaines espèces d'oiseaux qui intègrent dans leur niche écologique les milieux herbacés, en particulier pour chasser les insectes. L'objectif est de diminuer l'apport de produits nocifs dans le milieu naturel afin de réduire les conséquences sur la chaîne trophique ainsi que la mortalité des insectes coprophages.		
Espèces visées	Bruant ortolan, Pie grièche, Pipit rousseline, Alouette lulu, Pic noir, Engoulevent d'Europe, Œdicnème criard, Faucon crécerellette, Vautour fauve, Bondrée apivore		
Espaces concernés	Milieux pâturés		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Tous les espaces parcourus par le bétail et les équins de loisirs			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	

- Sensibiliser les éleveurs, propriétaires d'animaux et centres équestres sur les effets négatifs induits sur les insectes par certains traitements antiparasitaires. - Les inciter à opter pour des traitements antiparasitaires plus respectueux de l'environnement et des itinéraires techniques adaptés. Engagement d'une campagne d'information visant une utilisation raisonnée des traitements antiparasitaires. Les alternatives devront au préalable être identifiées par une analyse croisée de l'impact des produits sur la chaîne écologique, des pratiques agricoles et des matières actives existantes. - S'appuyer sur les vétérinaires et le Groupement départemental sanitaire (GDS) comme relais d'information <i>Cette action s'inscrit dans le cadre d'une réflexion à l'échelle départementale sur l'ensemble des sites Natura 2000 audois à l'attention des éleveurs</i> Sensibilisation /formation des éleveurs, propriétaires d'animaux et centres équestres aux modes de traitements antiparasitaires moins rémanents et nocifs pour la faune - Formation dispensée par des experts (GDS, vétérinaires, CFPPA) - Sujets à aborder : réglementation en matière de traitements antiparasitaires des cheptels ; parasitisme et effets sur la production ; produits antiparasitaires, efficacité et limite d'efficacité, et effets sur l'environnement ; mise en œuvre de traitements alternatifs, diagnostics et prescription, mode opératoire. Documentation à remettre aux participants leur permettant d'approfondir les séances de formation. Aide au diagnostic vétérinaire - Réduire les parasites à la source - Surveiller l'état sanitaire du troupeau - Traiter les animaux au bon moment - Choix d'un produit adapté moins néfaste pour la biodiversité - Suivre la mise en œuvre de l'action et analyser son efficacité	Projet départemental N2000 Engagement d'une campagne d'informations de 4 jours (réunions, enquêtes, supports d'informations) (2000 €) + 1 jour de formation (500 €) Total 2500€					
MODALITÉS DE L'OPÉRATION						
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel				Partenaires techniques	
	Chambre d'Agriculture, GDS				Chambre d'Agriculture, GDS, OIER SUAMME, DDCSPP, CG11, CFPPA, BIOCIVAM 11, Associations naturalistes	
Type d'actions mobilisables	Natura 2000				Autres programmes	
	Action hors contrat ou MAET Natura 2000				VIVEA, Europe, Collectivités	
CALENDRIER DE REALISATION						
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Durée programmée

		X	X	X	X	6 ans
SUIVI ET ÉVALUATION						
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de personnes sensibilisées et formées Modifications des pratiques					

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Amélioration des connaissances et préservation des espèces d'intérêt communautaire	N° Action	NAT1
		Type de contrat	Autre
		Ordre de priorité	2
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Suivre les paramètres écologiques		
Objectifs opérationnels	Améliorer les connaissances naturalistes		
Résultats attendus	Améliorer les connaissances naturalistes concernant les espèces visées ci-dessous et suivre l'évolution de leurs effectifs. Adapter les mesures de gestion du DOCOB selon les exigences écologiques des espèces. Limiter les électrocutions et collisions de l'avifaune en sécurisant les lignes électriques potentiellement dangereuses.		
Espèces visées	Toutes les espèces Pour le suivi : Héron pourpré, Circaète-Jean-le-Blanc, Aigle botté, passereaux nicheurs, rapaces diurnes, Grand-duc d'Europe, ardéidés nicheurs		
Espaces concernés	Tous les milieux		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action		Coût indicatif sur 6 ans	
Mission 1. Réalisation d'un inventaire complémentaire concernant la Bondrée apivore, le Pic noir et le Milan noir, espèces forestières non inventoriées dans le cadre de l'appel d'offre du DOCOB (1 fois en 6 ans).		20 jours 20 jours x 400 € / jour 8 000 €	
Mission 2. Réalisation d'un inventaire complémentaire concernant l'Engoulevent d'Europe, espèce nocturne non inventoriée dans le cadre de l'appel d'offre du DOCOB (1 fois en 6 ans).		10 jours 20 jours x 400 € / jour 4 000 €	
Mission 3. Réalisation d'un inventaire complémentaire concernant le Martin-pêcheur d'Europe, espèce aquatique non inventoriée dans le cadre de l'appel d'offre du DOCOB (1 fois en 6 ans).		5 jours 5 jours x 400 € / jour 2 000 €	
Mission 4. Réalisation d'un suivi régulier des 3 espèces à enjeux forts : Héronpourpré, Circaète-Jean-le-Blanc, Aigle botté afin de suivre l'évolution des populations au sein de la ZPS (2 fois en 6 ans).		24 jours 24 jours x 400 € / jour 9 600 €	
Mission 5. Réalisation d'un suivi des passereaux nicheurs afin de suivre l'évolution des populations au sein de la ZPS (1 fois en 6 ans).		15 jours 15 jours x 400 € / jour 6 000 €	
Mission 6. Réalisation d'un suivi des rapaces diurnes afin de suivre l'évolution des populations au sein de la ZPS (1 fois en 6 ans).		15 jours 15 jours x 400 € / jour 6 000 €	

Mission 7. Réalisation d'un suivi du Grand-duc d'Europe, seul rapace nocturne, afin de suivre l'évolution des populations au sein de la ZPS (1 fois en 6 ans).							4 demi-journées 2 jours x 400 € / jour 800 €
Mission 8. Réalisation d'un suivi des ardéidés nicheurs afin de suivre l'évolution des populations au sein de la ZPS (1 fois en 6 ans).							4 jours 4 jours x 400 € / jour 1 600 €
Mission 9. Réalisation d'un inventaire des lignes électriques dangereuses (Moyenne Tension) au sein de la ZPS pour l'avifaune selon la méthode développée par le CEEP et la LPO PACA [KABOUCHE (B.) 1994. Le niveau d'impact des lignes électriques Moyenne Tension sur l'avifaune dans le secteur de la Crau et des Alpilles (Bouches-du-Rhône). Rapport et Cartes CEEP, Service de distribution EDF Grand Delta & Marseille Provence : 52 p.]							65 jours (estimation) 65 jours x 400 € / jour 26 000 €
Mission 10. Sécurisation des lignes ou pylônes dangereux par mise en place de dispositifs d'effarouchement ou de protection sur les lignes électriques notamment Moyenne Tension, pour limiter leur dangerosité vis-à-vis de certains oiseaux (Aigle royal, Grand-duc d'Europe, milans,...).							Non défini
Coût total							64 000 € / 6 ans
MODALITÉS DE L'OPÉRATION							
Calendrier de réalisation							Durée programmée
Action	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans
Mission 1		x					
Mission 2		x					
Mission 3			x				
Mission 4			x			x	
Mission 5					x		
Mission 6				x			
Mission 7				x			
Mission 8			x				
Mission 9						x	
Mission 10	Le recensement préalable des lignes dangereuses est nécessaire avant la mise en place de dispositif de sécurisation.						
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel					Partenaires techniques
		Collectivités territoriales, État, ERDF ...					Associations naturalistes, compagnie d'électricité...
Financements envisagés		Natura 2000					Autres programmes

	Animation Natura 2000 Europe (FEADER), État, collectivités territoriales	Action de sécurisation des lignes électriques dangereuses pour l'avifaune (ERDF, Comité National Avifaune,...)
SUIVI ET ÉVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Inventaires réalisés Nombre de lignes et pylônes dangereux recensés et sécurisés	

Site Natura 2000 ZPS Piège et collines du Lauragais	Mise en œuvre et animation du DOCOB	N° Action	ANIM 1
		Type de contrat	ANIMATION DOCOB
		Ordre de priorité	1
OBJECTIFS			
Objectifs du DOCOB	Mettre en œuvre et animer le DOCOB		
Objectifs opérationnels	Réaliser l'animation générale nécessaire à la mise en œuvre du DOCOB		
Résultats attendus	Assurer l'animation, la mise en œuvre, le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation du Document d'Objectifs afin de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation d'espèces d'intérêt communautaire pour lesquels le site « Piège et collines du Lauragais » a été désigné.		
Espèces visées	Toutes les espèces		
Espaces concernés	Tous les milieux		
Mesure à coordonner avec :	COM1 et COM 2		
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
Ensemble de la ZPS			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Détail de l'action			Coût indicatif sur 6 ans
Mission 1. Assurer l'animation générale et la communication nécessaires à la mise en œuvre du DOCOB - Élaborer en année N-1, le programme annuel de l'année N voire un programme pluriannuel et le budget prévisionnel correspondant. - Mobiliser les ressources financières propres de la structure et rechercher les cofinancements complémentaires nécessaires à la réalisation du programme d'actions. - Mettre en œuvre les opérations sous maîtrise d'ouvrage de la structure animatrice. - Mettre en place, un partenariat technique et/ou financier, avec les structures intéressées et compétentes par la mise en œuvre du DOCOB. - Organiser et animer les réunions du Comité de pilotage et des groupes de travail. - Assurer la concertation nécessaire autour de la mise en œuvre des actions prescrites par le DOCOB, avec les acteurs locaux concernés. Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication global, soumis à la validation du Comité de pilotage. (actions de sensibilisation, formation, concertation, médiation,...). - Assurer une veille environnementale sur le site et ses abords : Collecter auprès des gestionnaires, services de l'État, établissements publics, l'information relative aux actions qu'ils ont conduites, favoriser la bonne prise en compte de Natura 2000 dans les documents de planification (documents d'urbanisme, SAGE,...), Contribuer à la bonne mise en œuvre du régime d'évaluation des incidences (information le plus en amont possible des porteurs de projets, mise à disposition des données relative au site), veiller à la mise en place de mesures d'atténuation en cohérence avec les objectifs de conservation de la ZPS. - Mutualiser avec d'autres structures animatrices de DOCOB, l'expérience acquise en participant à la vie du réseau Natura 2000. - Organiser des sessions locales de restitution.			400 jours/6 ans 400 jours x 250 €/jour 100 000 € soit 16 666 € par an

Mission 2. Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions (contractuelles ou non) - Préparer le projet agro-environnemental de territoire et identifier les besoins correspondants en matière de diagnostics d'exploitation MAEC. - Recenser les bénéficiaires potentiels de MAEC et Contrat Natura 2000. - Appui administratif au montage de dossiers. - Appui technique à l'élaboration des contrats (diagnostics écologiques, si structure animatrice compétente). - Mobiliser les financements nécessaires. - Réaliser le suivi des contrats Natura 2000 et des MAEC après engagements. - Accompagner le Maître d'ouvrage pour la mise en œuvre des actions (maîtrise d'œuvre éventuelle, suivi des chantiers,...)	86 jours/6 ans 86 jours x 250 €/jour 21 500 € soit 3 583 € par an
Mission 3. Assurer l'animation la mise en œuvre et le suivi relatifs à la Charte Natura 2000 - Recenser les adhérents potentiels à la charte Natura 2000 et promouvoir la charte pour favoriser les adhésions (identifier les propriétaires, mandataires, exploitants et utilisateurs du site susceptibles d'adhérer à la charte, réunions d'information). - Appui administratif au montage des dossiers	12 jours/6 ans 12 jours x 250 €/jour 3 000 € soit 500 € par an
Mission 4. Assurer la coordination des suivis scientifiques et écologiques - Suivre l'évolution des habitats et des espèces et juger de l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre (si structure animatrice compétente) ; - Évaluer l'état de conservation d'un site (si structure animatrice compétente) ; - Enrichir les connaissances (transmissions de données, mise à jour FSD,...).	72 jours/6 ans 72 jours x 250 €/jour 18 000 € soit 3 000 € par an
Mission 5. Assurer le suivi de la mise en œuvre du DOCOB - Créer une base de données sous SIG (Système d'Information Géographique) permettant de suivre l'évolution de l'utilisation des parcelles où il y a eu contractualisation. - Élaborer et actualiser le tableau de bord des actions conduites. - Établir un rapport annuel des activités (SUDOCO, bilan financier et analyse quantitative et qualitative des mesures mises en œuvre, difficultés rencontrées). - Suivre l'évolution du site, les études et les actions conduites et proposer le cas échéant des ajustements ou modifications des cahiers des charges. Réaliser à la fin des 3 premières années, un bilan intermédiaire qui permettra d'évaluer (avec les services de l'État) la mise en œuvre du DOCOB. Intégrer l'évolution des réglementations et des dispositifs financiers concourant à la mise en œuvre des DOCOB. Intégrer les connaissances scientifiques acquises. Le cas échéant, proposer au Comité de pilotage des amendements aux objectifs et mesures du DOCOB.	48 jours/6 ans 48 jours x 250 €/jour 12 000 € soit 2 000 € par an
Coût total	154 500 € / 6 ans 618 jours

MODALITÉS DE L'OPÉRATION							
Calendrier de réalisation							Durée programmée
Action	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	6 ans
Mission 1 à 5	x	x	x	x	x	x	
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel					Partenaires techniques
		Collectivités territoriales, État					Associations naturalistes, Chambre d'Agriculture, ADAOA...
Financements envisagés		Natura 2000					Autres programmes
		Animation Natura 2000 Europe (FEADER), État, collectivités territoriales					
SUIVI ET ÉVALUATION							
Indicateurs de suivi et d'évaluation		Nombre de signataires potentiels contactés Nombre de contrats signés (contrats Natura 2000 et MAEC) Nombres de chartes signées Nombre de réunions organisées Nombre d'articles de presse ou communiqués parus Présentation et évaluation du bilan annuel de suivi Pourcentage de surfaces, éléments linéaires et ponctuels engagés (contrat Natura 2000, MAEC) Qualité des actions réalisées					

3. COÛT ET PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION

Rappel 1 : Le tome II du DOCOB du site Natura 2000 « Piège et collines du Lauragais » est élaboré pendant une année de transition entre deux programmes de développement rural européens. Les règles et actions du PDR Languedoc Roussillon 2014/2020 seront précisées courant 2014, après validation du DOCOB. De ce fait, il n'est pas toujours possible d'énoncer de manière exhaustive et codifiée les correspondances entre objectifs, actions et mesures dédiées.

Le tableau 4 présente une synthèse des éléments détaillés dans les fiches actions avec, lorsque cela a été possible, une estimation des coûts, des calendriers associés, des modes de financements et des objectifs de surface/nombre.

Les coûts sont estimés en fonction des objectifs surfaciques (ou linéaires) indiqués pour chaque fiche-action (ex : 50 ha /an pendant 5 ans) ou de nombre de jours de travail technique ou d'animation potentiels ou au forfait. Le coût des actions de type contrat Natura 2000 sera établi sur devis donc pas chiffrable dans le présent document.

Pour la partie inhérente aux actions agricoles, le comité de pilotage n°2 a validé le renvoi du choix définitif des mesures au « Projet de Territoire AgroEnvironnemental et Climatique » (PAEC). Ce projet dont la réalisation est prévue au cours de la première année d'animation du DOCOB, établira de manière précise, en concertation avec les acteurs locaux, les mesures et cahiers des charges afférents.

Rappel 2 : Un seul diagnostic écologique est nécessaire par exploitation s'engageant sur plusieurs MAEC (cf. Tome 2 paragraphe 1/ 1.1.3.), aussi le nombre de diagnostics écologiques par contrats potentiels ne correspond pas au total des diagnostics écologiques affichés par mesure. Il est inférieur.

Tableau 4. Récapitulatif des fiches Actions

CODE	ACTIONS	Priorité	Début réalisation	Nature de la mesure	Surface potentielle concernée/ nombre de contrats potentiels ou autres selon unités précisées	Coût indicatif (ou cout à établir ⁵) pour 6 ans
OUV 1	Restauration des milieux ouverts (agricole)	1	2016	MAEC	1900ha 10 contrats de 10 ha= 100ha	- 12000 € pour 10 diagnostics écologiques - Sera établi dans le cadre du volet biodiversité du PAEC
	Restauration des milieux ouverts (non agricole)	1	2016	CN2000	2 contrats de 10 ha= 20 ha	- 2400 € pour 2 diagnostics écologiques - A établir ; sur devis,
ENTR 1	Entretien des milieux ouverts par gestion pastorale (agricole)	1	2016	MAEC	4000 ha 30 contrats de 130 ha par contrat=3900 ha	- 36000 € pour 30 diagnostics écologiques - Sera établi dans le cadre du volet biodiversité du PAEC
	Entretien des milieux ouverts par gestion pastorale (non agricole)	1	2016	CN2000	2 contrats de 10 ha par contrat=20 ha	- 2400 € pour 2 diagnostics écologiques - A établir ; sur devis,
ENTR 2	Outils facilitant la gestion pastorale des milieux ouverts (agricole)	2	2016	Autre	CF. PAEC	Sera établi dans le cadre du volet biodiversité du PAEC ; sur devis,
	Outils facilitant la gestion pastorale des milieux ouverts (non agricole)	2	2016	CN2000	A établir	- A établir ; sur devis,
IAE 1	Maintien et développement des infrastructures agro-écologiques (arbres, haies, ripisylves, bosquets, talus) (agricole)	1	2016	MAEC	CF. PAEC	Sera établi dans le cadre du volet biodiversité du PAEC
	Maintien et développement des infrastructures agro-écologiques (arbres, haies, ripisylves, bosquets, talus) (non agricole)	1	2015	CN2000	A établir	- A établir ; sur devis,
IAE 2	Maintien, entretien et aménagement de points d'eau et retenues collinaires (agricole)	2/3	2017	MAEC	10 points d'eau	- 12000 € pour 10 diagnostics écologiques - Sera établi dans le cadre du volet biodiversité du PAEC
	Maintien, entretien et aménagement de points d'eau et	2/3	2016/	CN2000	A établir	- A établir; sur devis,

⁵ Données à compléter conformément au nouveau PDR LR 2014/2020 et le PAEC du territoire.

CODE	ACTIONS	Priorité	Début réalisation	Nature de la mesure	Surface potentielle concernée/ nombre de contrats potentiels ou autres selon unités précisées	Coût indicatif (ou cout à établir ⁵) pour 6 ans
IAE 3	retenues collinaires (non agricole)		2017			
	Création d'aménagements faunistiques (agricole)	2	2017	MAEC	CF. PAEC	- Sera établi dans le cadre du volet biodiversité du PAEC
	Création d'aménagements faunistiques (non agricole)	2	2017	CN2000	A établir	- A établir ; sur devis,
SOL 1	Allongement de la rotation et diversification de la sole (agricole)	1	2016	MAEC	18450 ha 350 contrats de 52 ha	Sera établi dans le cadre du volet biodiversité du PAEC
SOL 2	Implantation et entretien de couverts végétaux pérennes pour favoriser la biodiversité et limiter l'érosion (agricole)	1	2016	MAEC		
SOL 3	Amélioration de la matière organique des sols agricoles (agricole)	2	2016	MAEC		
SOL 4	Développement de pratiques alternatives de désherbage (agricole)	2	2016	MAEC	21000 ha	- Sera établi dans le cadre du volet biodiversité du PAEC
AB	Conversion à l'Agriculture Biologique et maintien de l'Agriculture Biologique (agricole)	2	2015 2016	MAE MAEC		
GEST 1	Préservation des habitats et de l'avifaune de la Ganguise	2	2017	Autre	14 jours	3500 €
COM 1	Sensibilisation du grand public et des publics ciblés sur Natura 2000 et les milieux naturels associés	1	2016	- CN2000 - animation	A établir	- A établir; sur devis, - 7200 €
COM 2	Accompagnement des gestionnaires de l'espace dans la prise en compte de l'avifaune et des habitats associés dans leurs projets et documents	1	2016	CN2000/ animation	A établir	- A établir ; sur devis
COM 3	Réduction et adaptation de l'utilisation des vermifuges	3	2017	Autre	5 jours	2500 €
NAT 1	Amélioration des connaissances et préservation des espèces d'intérêt communautaire	2	2016	Autre	160 jours	64000 €
ANIM 1	Mise en œuvre et animation du DOCOB	1	2015	Animation	618 jours	154500 €
- Coût estimatif total des actions d'animation préconisées par le Document d'Objectifs de la ZPS Piège et collines du Lauragais						296 500 €

4. PÉRIMÈTRE DE MISE EN OEUVRE DES ACTIONS

Les mesures s'appliquent sur le périmètre tel qu'il est présenté ci-dessous :

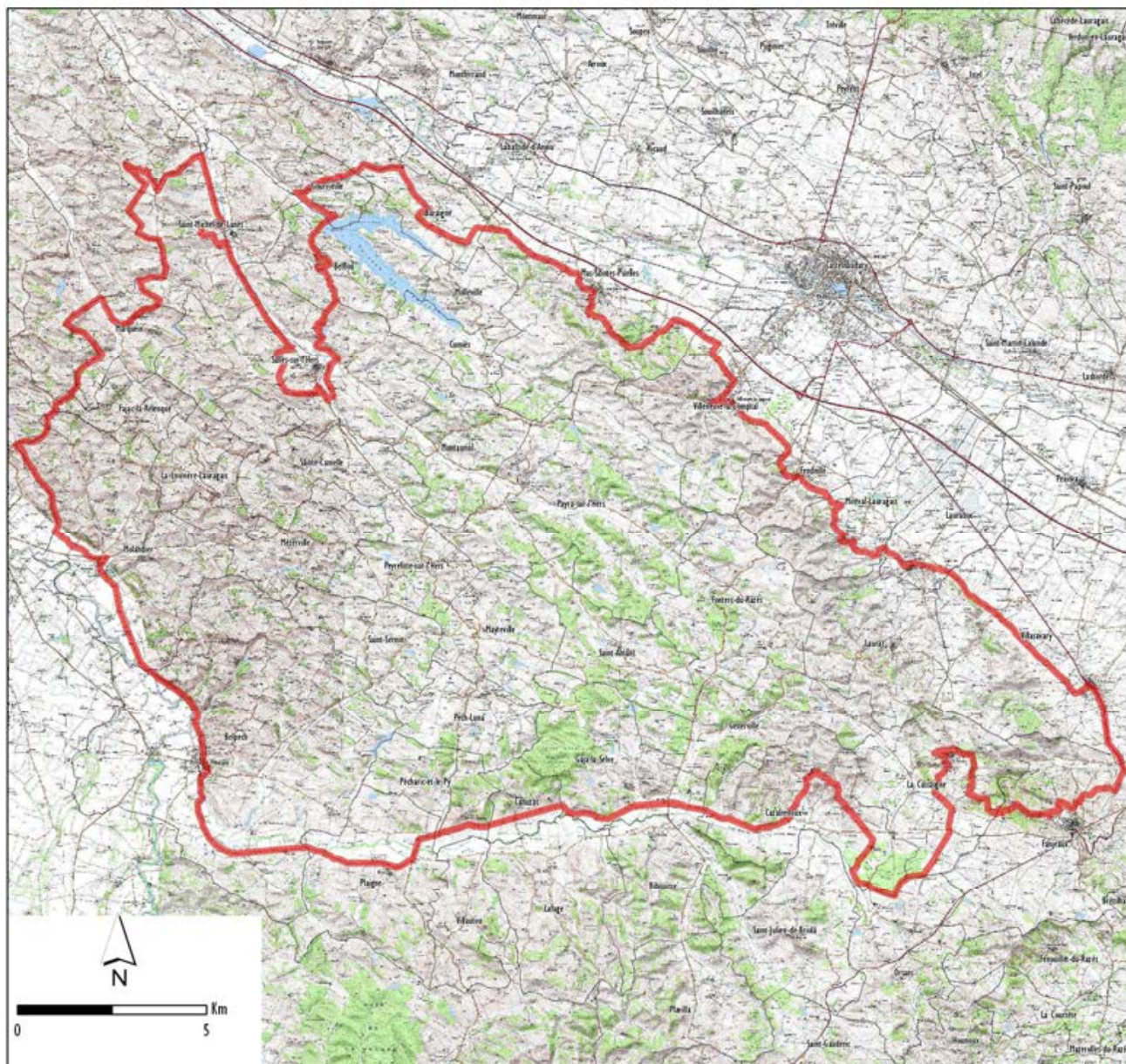


Figure 2 : Périmètre du site Natura 2000 ZPS FR 9112010 « Piège et collines du Lauragais »

5. LA CHARTE NATURA 2000

(cf. Annexe 1 « Charte Nature 2000 de la ZPS « Piège et collines du Lauragais »)

Instaurée par la loi n°2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux (loi DTR), la charte Natura 2000 constitue un outil d'adhésion aux objectifs de conservation ou de rétablissement des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire poursuivis sur le site et définis dans le DOCOB. Démarche volontaire et contractuelle, l'adhésion à la charte marque un engagement fort aux valeurs et aux objectifs de Natura 2000.

Propre à chaque site et annexée au document d'objectifs, la **charte Natura 2000** comporte des **engagements** de gestion courante, non rémunérés et contrôlables par l'Etat, ayant trait à des usages et des pratiques respectueux des milieux naturels et des espèces. Elle comporte également un ensemble de **recommandations** et de conseils, qui ne feront pas l'objet de contrôle, qui visent à sensibiliser les adhérents aux enjeux de conservation du site.

Elle s'adresse à toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels ou personnels sur des terrains inclus dans le site. L'adhérent s'engage pour une durée de cinq ans renouvelable. Cette adhésion est compatible avec la signature d'un contrat Natura 2000 et inversement.

Contrairement au contrat Natura 2000 et aux mesures agro-environnementales, l'adhésion à la charte Natura 2000 n'implique pas le versement d'une contrepartie financière. Cependant dans certains cas, elle ouvre droit à l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB). Si le signataire s'oppose à un contrôle ou en cas de non respect des engagements, l'adhésion peut-être suspendue voire résiliée par décision du Préfet, ce qui entraîne la suppression des avantages fiscaux.

La charte Natura 2000 de la ZPS «Piège et collines du Lauragais » a été élaborée en lien avec les acteurs locaux dans le cadre de la mise en œuvre du document d'objectifs selon les recommandations du « Guide régional pour l'élaboration des chartes Natura 2000 » élaboré par la DREAL Languedoc-Roussillon.

CONCLUSION

La désignation en 2006 de la Zone de Protection Spéciale « Piège et collines du Lauragais » pour intégrer le réseau écologique européen Natura 2000 au titre de la directive Oiseaux, a suscité un certain émoi sur cette petite région profondément rurale. La reconnaissance de la richesse exceptionnelle de l'avifaune s'accompagnait alors de craintes des populations locales sur de possibles entraves à la pérennité des activités agricoles et de chasse qui sont au cœur de ce territoire.

Puis, à partir de 2012, les analyses écologiques ont identifié les habitats d'espèces indispensables aux oiseaux de la Piège : milieux ouverts et boisés, étendues et cours d'eau, milieux agricoles. Le diagnostic socioéconomique a déterminé trois types d'activités humaines principales : agricoles, forestières et de loisirs de pleine nature.

L'élaboration du document d'objectifs, par les nombreuses rencontres et réunions, et échanges sur le terrain qu'elle a généré, a permis à une multitude d'acteurs - habitants, agriculteurs, forestiers, promeneurs, chasseurs, pratiquants d'activités de nature, naturalistes, services de l'Etat (...) et de leurs élus et représentants- d'échanger et de s'enrichir mutuellement.

De cette longue concertation a émergé en consensus, un programme de développement durable visant à préserver l'économie et les diverses activités en place garantes du maintien de l'avifaune remarquable.

Ainsi, la préservation de la mosaïque paysagère par le maintien de l'élevage en grande difficulté économique, la protection des sols soumis à une forte érosion, et de l'ensemble des éléments constituant des abris et sources de nourriture pour les oiseaux - haies, arbres, ripisylves, bosquets, talus- d'une part, la sensibilisation et l'information de tous les publics aux enjeux environnementaux d'autre part, sont les axes de travail définis pour les six années à venir.

Ces objectifs sont souvent tributaires de l'évolution des réglementations diverses et dispositifs d'aides, notamment agricoles.

La mise en œuvre par les acteurs locaux du programme de développement durable détaillé dans ce **Document d'objectifs**, a l'ambition de permettre la préservation de **26 espèces d'oiseaux** remarquables, rapaces, passereaux, ardéidés, et tout particulièrement de trois espèces pour lequel le site Natura 2000 « Piège et collines du Lauragais » a une responsabilité très importante, **l'Aigle botté, le Circaète Jean-le-blanc, et le Héron pourpré**.

PERSONNES RESSOURCES

Le programme d'actions du DOCOB a été élaboré avec les acteurs du territoire.

Nous remercions les nombreuses personnes - élus, agents de développement, responsables associatifs, exploitants agricoles, spécialistes...- que nous avons sollicité et qui ont participé aux groupes de travail. Parmi eux les agents techniques ayant plus particulièrement contribué à l'émergence des fiches actions :

BONNET Henri (Chambre d'Agriculture), conseiller élevage bovin allaitant
BOURGOIN Christophe (Club de voile de Castelnaudary) directeur base nautique de la Ganguise

BOYE Didier (Chambre d'Agriculture), conseiller élevage spécialisé identification

BOYER Gilles (Chambre d'Agriculture), responsable agronomie

CHABALIER Jean-Christophe (CRPF), technicien forestier

DUMEUNIER Vincent (CG11), chargé de mission Espace Naturels

LANGLOYS Cécile (CG11) chargée du PDESI - SAT

LECOMTE Benoît (CRPF), ingénieur forestier

MECHAIN Annie (SUAMME), ingénieure pastoraliste

MINICUCCI Nathalie (BRL) chargée de mission

NIANG Ousmane (DDTM)

ORRIOLS Marie (Syndicat Mixte Pays Lauragais), chargée de mission SCoT Lauragais

ROZIS Frédéric (Chambre d'Agriculture), conseiller installation et polyculture

TERRES Gilles (Chambre d'Agriculture), conseiller agricole grandes cultures

FIGURES ET TABLEAUX

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1. Les 26 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire retenus.....	4
Tableau 2. Les différentes mesures contractuelles prévues par Natura 2000.....	7
Tableau 3. Correspondance entre les objectifs et les actions.....	11
Tableau 4. Récapitulatif des fiches Actions.....	53

TABLE DES FIGURES

Figure 1. Les outils Natura 2000	5
Figure 2. Périmètre du site Natura 2000 ZPS « PIEGE ET COLLINES DU LAURAGAIS ».....	55

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1. Cahier des charges contrat Natura 2000 Création d'aménagements faunistiques	
Annexe 2. Charte Natura 2000 de la ZPS « Piège et collines du Lauragais »	

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACCA: Association de Chasse Communale Agréée
ADAOA : Association de Développement Agricole de l'Ouest Audois
AICA : Association Intercommunale de Chasse Agréée
AAPPMA : Association agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
AOC SOL :
ASA : association syndicale autorisée
BRL : Bas Rhône Languedoc (Compagnie)
BIOCIVAM : Centre d'Initiatives et de Valorisation de l'Agriculture et du Milieu Rural
CA11 : Chambre d'Agriculture de l'Aude
CCCLA : Communauté de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois
CCPLM : Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère
CDESI : Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires
CDRP : Comité Départemental de Randonnée Pédestre
CDTE : Comité Départemental de Tourisme Equestre de l'Aude
CFPPA : Centre de formation professionnelle pour adultes
CG11 : Conseil Général de l'Aude
CSCIEP : Centre Social et Culturel Intercommunal Energies de la Piège
COPIL : Comité de pilotage
CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière
CRSPN LR : Conseil Régional Scientifique du Patrimoine Naturel Languedoc-Roussillon
DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DFCI : Défense de la Forêt Contre l'Incendie
DOCOB : DOcument d'OBjectifs
DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL LR : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
DRIRE : Direction Régionale de la Recherche, de l'Industrie et de l'Environnement
EDF : Electricité De France
ENS : Espace Naturel Sensible
ERDF : Electricité et Réseau De France
ETP : Equivalent temps plein
FAFSEA : Fonds d'Assurance Formation *des* Salariés *des* Entreprises
FARRE : Forum des Agriculteurs Responsables Respectueux de l'Environnement
FDC : Fédération Départementale des Chasseurs
FDCUMA : Fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériel agricole
FDPPMA : Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
FFRP : Fédération Française de la Randonnée Pédestre
FSD : Formulaire standard de données
GDS : Groupement de Défense Sanitaire
GIC : Groupement d'Intérêt Cynégétique
GR : (sentier de) grande randonnée
ICHN : Indemnité compensatrice de handicap naturel
ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
IFN : Inventaire Forestier National
IGN : Institut Géographique National
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
LIFE : instrument financier pour l'environnement de l'Union Européenne

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
 LR : Languedoc-Roussillon
 MAET ou MAETER : Mesures agro-environnementales territorialisées
 MAEC : Mesures agro-environnementales Climatiques
 MNHM : Muséum National d'Histoire Naturelle
 N2000 : Natura 2000
 ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
 OIER SUAMME LR : Organisme Inter-Etablissements du Réseau des Chambres d'agriculture du Languedoc-Roussillon « Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranée Élevage »
 PDESI : Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires
 PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées
 PDIRM : Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées Motorisée
 PVE : Plan végétal pour l'environnement
 ONF : Office National des Forêts
 OTEX : Orientation technico-économique des exploitations
 PAC : Politique Agricole Commune
 PAE : projet agroenvironnemental de territoire
 PDR LR : programme de développement rural du Languedoc Roussillon
 PHAE : Prime herbagère agroenvironnementale
 PLU : Plan Local d'Urbanisme
 POS : Plan d'Occupation des Sols
 PSG : Plan simple de gestion
 RGA : Recensement général agricole
 RNU : Règlement National d'Urbanisme
 RSAAC : Régime Spécial d'Autorisation Administrative de Coupe
 SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
 SAU : Surface agricole utile
 SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
 SDIS : Service départemental d'Incendie et de secours
 SIC : Site d'Intérêt Communautaire
 SIG : Système d'Information Géographique
 SMMAR : Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières
 SUAMME : cf OIER SUAMME
 SUDOCO : SUivi des DOcuments d'Objectifs
 UE : Union Européenne
 UGB : Unité gros bétail
 VTT : Vélo tout terrain
 ZICO : Zone Importante pour la conservation des Oiseaux
 ZDE : Zone de Développement Éolien
 ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique
 ZPS : Zone de Protection Spéciale
 ZSC : Zone Spéciale de Conservation
 VIVEA : Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant